N° 54

LA GAZETTE des grands prédateurs

Le magazine de l'ours, du loup et du lynx

Une grande pétition pour le lynx !

1600 à 1900 loups en Italie !

YELLOWSTONE, des ours, des ours et quelques loups

FERUS
Ours-Loup-Lynx Conservation
www.ferus.org

N° 54-Trimestriel-novembre 2014-6,5 €

SOMMAIRE

Novembre 2014

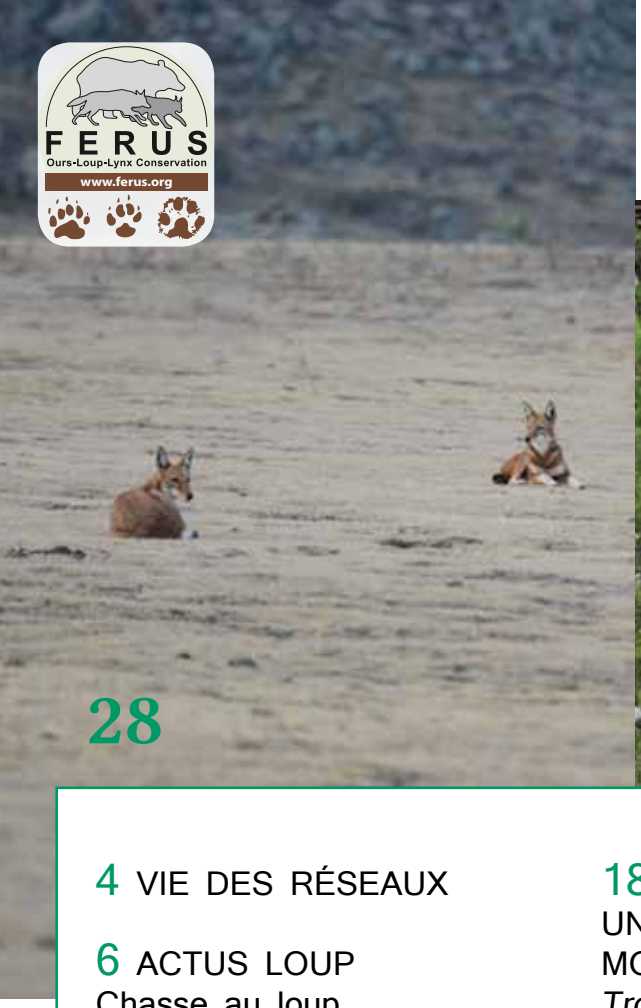

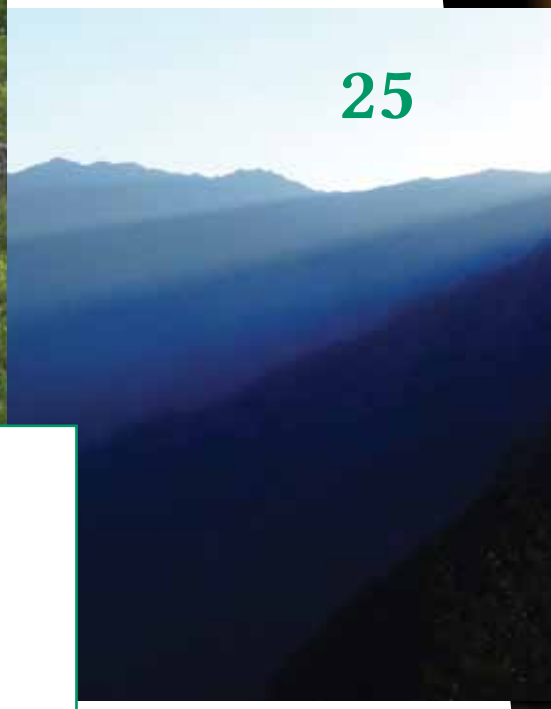

4 VIE DES RÉSEAUX

6 ACTUS LOUP
Chasse au loup, décompte macabre
Sandrine Andrieux-Rolland

8 ACTUS OURS
Cannelle, 10 ans déjà... Et plus d'ourse en Béarn
Sabine Matraire

10 ACTUS LYNX
L'heure est à la mobilisation !
Anthony Kohler

11 1600 À 1900 LOUPS EN ITALIE !

14 DES OURS, DES OURS ET... QUELQUES LOUPS
Olivier Guder

18 RANDONNÉE DANS UN PARC NATIONAL À MOUTONS
Trois naturalistes alpins

20 L'ÉQUARISSAGE
François Moutou

22 ACTUS MONDE

25 LA GRÂCE DE L'OURS AU CRÉPUSCULE
Julien El Mekki

28 LE LOUP D'ÉTHIOPIE
Michel Clouet

31 ARGUMENTAIRE
Le loup, un problème pour la faune sauvage. FAUX !

La Gazette des grands prédateurs est une revue trimestrielle éditée par **FERUS** (association issue de la fusion du Groupe Loup France et d'ARTUS)
e-mail : gazette@ferus.org

Contact presse :
Sandrine Andrieux
06 14 64 18 00
sandrine.andrieux@ferus.org

n° 54 – Novembre 2014
Prix de vente au numéro : 6,50 €
Abonnement annuel : 26 €
(Abonnement gratuit pour les adhérents ayant acquitté une cotisation autre que l'adhésion simple)

FERUS
BP 80 114
13718 Allauch Cedex

tél/fax : 04 91 05 05 46
Site Internet : www.ferus.org
E-mail : ferus1@wanadoo.fr

Secrétariat :
secretariat.ferus@orange.fr

Photo de couverture :
Lynx, massif du Jura.
© Laurent Geslin.

LA RÉDACTION
Sandrine Andrieux-Rolland (rédactrice en chef)
sandrine.andrieux@ferus.org / Elsa Comte

COMITÉ DE RÉDACTION :
Jean-François Darmstaedter, Sabine Matraire, Daniel Madeleine, François Moutou, Vincent Vignon, Mathieu Krammer, Hervé Boyac, Jacques Carriat, Anthony Kohler, Elsa Comte, Annie Moreau, Sandrine Andrieux.

MAQUETTE
Sandrine Andrieux-Rolland.

Commission paritaire : 0218 G 82819

ISSN : 1639 - 8777
Dépot légal : à parution
Directeur de la publication : Jean-François Darmstaedter,
Impression : Print Concept labellisée Imprim'vert,
Aubagne, 04 91 19 12 10

Reproduction des articles et illustrations soumise à autorisation. Nous consulter. Les opinions émises n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement le point de vue de FERUS.

Notre partenaire, le WWF France, oeuvre pour la conservation de la biodiversité en France et sur l'ensemble de la planète. Soutenez ses actions en adhérant.
WWF France,
1 carrefour de Longchamp,
75 116 Paris - 01 55 25 84 84

© Alain Bouchu

Nos gouvernants deviennent vraiment fous !

1er novembre 2004 - 1er novembre 2014 : triste anniversaire

10 ans d'extinction programmée de la moitié de l'aire de présence de l'ours en France suite à la mort de Cannelle, dernière femelle du noyau occidental des Pyrénées,
10 ans de tirs de prélèvement de loups en France,
10 ans d'inaction pour sauver le lynx qui crève dans les Vosges,
10 ans d'exactions par les opposants aux grands prédateurs en toute impunité,
Presque 10 ans de lâcheté gouvernementale.

« Presque » car cinq ours furent tout de même lâchés en 2006 pour renforcer le noyau ursin des Pyrénées centrales. Depuis 2007, il n'y a plus aucune volonté gouvernementale pour honorer nos obligations légales en faveur des grands prédateurs ; depuis 2012, cette orientation vers l'inaction, voire la destruction, s'accélère.

Les associations de protection de la nature font front et limitent les agressions contre les grands prédateurs et plus largement contre la biodiversité.
Face à nous, les lobbies agricoles sont de plus en plus écoutés, favorisés et encouragés par nos gouvernants pour une descente en enfer plus rapide. Pourquoi ? Fort probablement par incapacité d'avoir une vision à moyen et long terme et surtout par volonté de raisonner constamment à court terme pour des raisons d'intérêts personnels (électoraux et financiers).

En 2014, un bâtiment industriel aux 1000 vaches enfermées voit le jour en France ; une nouvelle horreur agricole permise par le gouvernement alors que les recours juridiques associatifs ne sont pas encore jugés. Une nouvelle exploitation à outrance de l'animal pour un maximum de marges bénéficiaires...
En 2014, les bouquetins du Bargy sont sur le point d'être éradiqués à la demande du monde agricole et contre l'avis négatif de l'ANSES, organe officiel de santé sanitaire, qui juge cette éradication disproportionnée et inutile…
En 2014, Le nouveau président de la Communauté Européenne demande au Commissaire Européen dédié à l'environnement d'étudier les possibilités de révision des Directives dites «Habitats» et «Oiseaux», nos derniers garde-fous contre les demandes destructrices, répétitives et irraisonnées des lobbies agricoles...
En 2014, la ministre de l'Écologie, garante de la survie des espèces protégées en France, annonce par voie de presse que sa priorité va au pastoralisme. Tout est dit.

Plus que jamais, les associations de protection de la nature et des animaux ont besoin de soutiens.
Nous devons tous nous mobiliser pour les renforcer économiquement, humainement et politiquement.

Meilleurs vœux et bon combat 2015 pour nos grands prédateurs !

Sabine Matraire, vice-présidente de FERUS (octobre 2014).

© Neil Villard (Slovénie)

la vie des RESEAUX LOCAUX

Réseau Centre

Trois salons, une conférence et des dizaines de signatures pour la pétition Cap Loup, voici le bilan des activités du réseau Centre pour ces trois derniers mois.

- Le 3 août près de Tours, un stand FERUS, animé par Marjolaine avec l'aide de Sylvain et d'Hélène, a permis aux participants de la Coupe de France de chiens de sauvetage à l'eau, de découvrir notre association et d'en apprendre un peu plus sur les grands prédateurs et la nécessité d'agir pour leur protection. FERUS a sponsorisé l'événement en offrant un livre sur le loup au nouveau champion de France.
- Le 7 septembre, c'est avec l'aide de Christine et de Philippe que nous avons informé les visiteurs de la Rentrée en fête des associations d'Orléans sur l'actualité du loup, de l'ours et du lynx. Beaucoup de questions, comme toujours, et des contacts prometteurs avec de futurs adhérents ou pour des conférences.
- Les 26 et 27 septembre nous étions à Chérisy, près de Dreux, à l'invitation de l'association Avern pour tenir un stand et effectuer une conférence sur le loup. La presse locale titrant de plus en plus sur le futur retour du loup dans notre région (parfois à l'occasion d'une exposition ou même de simples rumeurs), les visiteurs se sont montrés tout à fait intéressés par la progression de *Canis Lupus* vers l'ouest de ses positions actuelles. Merci à Philippe, Roger et Anne pour leur aide et leur présence à cette occasion.

Si vous avez des questions, des demandes d'information ou des propositions d'aide ou d'animation pour le réseau, n'hésitez pas à me contacter !
Annie Moreau / anniemoreau@netcourrier.com

Marjolaine et Sylvain
au championnat de chiens de sauvetage

Forum des associations à Digne

Comme chaque année, le réseau Alpes Sud de FERUS a tenu un stand d'information dans le cadre du Forum des associations, le 6 septembre à Digne-les-Bains. Toujours beaucoup de contacts, et un gros succès pour la plaquette « Le loup, pour en finir avec les contre-vérités sur le pastoralisme et sur la chasse » (disponible sur www.ferus.org)
Merci à Patrice, Suzanne et aux copains de la Lpo qui ont permis de tenir ce stand toute la journée.
Patrick Boffy / boffy@club-internet.fr

Escapade au pays des loups, un séjour radieux !

Le soleil omniprésent nous a révélé de somptueux paysages, encore bien verdoyants cette année, et les premières couleurs automnales ont ravi les participants. Sans surprise, nous n'avons pas vu de loup ! Mais le fait de traverser ses biotopes par de petits sentiers non balisés force l'imagination, au point de parfois ressentir sa présence, là, tout près de nous. Savoir qu'il est là (car des prédations ont eu lieu récemment), éveille nos sens, nous donne du plaisir et de l'entrain. Cette année, et pour la première fois, un reporter photographe indépendant nous a accompagnés et a filmé nos échanges et discussions. Espérons que ce reportage de 52 mn (qui devrait passer début 2015), sera objectif, plus que tous ceux que l'on a déjà vus !
Hervé Boyac / boyac.herve@wanadoo.fr

Les paysages du Mercantour sont grandioses, la météo a été tout à fait satisfaisante et notre organisateur ainsi que notre guide ont été intarissables sur l'écologie du loup. En revanche, comme presque toujours sur notre territoire, *Canis lupus* s'est fait très discret : peu d'indices de présence (empreintes dans le sable et crottes), aucune silhouette lupine évanescente à l'horizon, aucun hurlement… Néanmoins, nous avons eu le privilège de rencontrer l'homme qui a vu le loup, mieux, celui qui a pu le toucher lors des uniques captures françaises destinées à équiper de colliers émetteurs quelques individus pour mieux connaître leurs conduites en milieu naturel. Nous avons eu également la chance de croiser le chemin d'un réalisateur français dont le projet est un documentaire sur cet animal fascinant et vilipendé par nombre de médias. Espérons que ce prochain film fournira un état des lieux dégagé des contre-vérités sur les véritables enjeux de la présence de ce prédateur chez nous. Suggestion : proposer un séjour de même type en saison hivernale, plus propice à l'observation d'indices de présence des mammifères. ***Christine de Toulouse.***

Ambiance conviviale et passion partagée ! Intéressé par cette « escapade » à titre professionnel (préparation d'un documentaire), j'ai apprécié particulièrement les explications argumentées et claires, sans prosélytisme déplacé.
Nicolas de Paris.

Je suis revenu totalement enchanté de ce séjour, partant pour un nouveau séjour l'an prochain, à la fin du printemps dans la vallée de la Vésubie !
Didier des Alpes-Maritimes.

Quatre jours de parfait beau temps et des panoramas exceptionnels. Un agréable et intéressant séjour, foi de redoublant ! Je félicite chaleureusement les organisateurs et FERUS.
Michel de Moselle.

VIE associative

Rentrée en fête d'Orléans

Guéret (23), 6 et 7 décembre : stand FERUS au marché de Noël du parc à loups de Chabrières .

FERUS à la Fête du Loup

Comme l'année précédente, FERUS était présent à la 2ème Fête du Loup, organisée le 14 septembre à Larchant (77) par l'association « Terre des Origines ». Le beau temps a favorisé la réussite de cette fête, qui a réuni près de 2000 visiteurs.
Après avoir animé une conférence sur la situation du Loup en France (photo ci-dessus), à laquelle ont assisté plusieurs dizaines de personnes, nous avons tenu un stand qui nous a permis de faire connaître l'association, de faire quelques adhésions, et de vendre des livres, figurines et cartes postales.
Un grand merci à Caroline et Véronique pour leur participation active !
Olivier Guder / olivierguder@yahoo.fr

Un séjour riche en découvertes pendant quatre jours de randonnée d'intensité allant crescendo où nous avons cherché la présence du loup sous un soleil de septembre resplendissant dans la vallée de la Haute-Tinée. Nous avons découvert une crotte, des traces mais point de loup ! Et pourtant, il nous accompagnait tout le temps. En effet, nous avions la chance d'être guidés par l'homme qui a capturé et manipulé des loups sauvages, lors du programme prédateur-proie. Il a su nous transmettre sa passion et ses connaissances infinies sur le loup, mais aussi sur la problématique du pastoralisme dans le Mercantour et les rapports avec les bergers. Enfin, nous nous sommes émerveillés devant le spectacle des chamois, aigles royaux, vautours fauves, chocards à bec jaune, faucon hobereau, et même le très rare gypaète barbu. Bref nous avons eu le plaisir de découvrir une vraie montagne vivante !
Alain de la Marne.

ASSEMBLEE GENERALE 2015

L'Assemblée Générale de FERUS se tiendra le 9 mai 2015 à Laguiole, village emblématique de l'Aubrac aveyronnais.
A cette occasion, nous proposons un séjour du 8 au 10 mai qui comprendra, outre l'AG, une randonnée sur les traces de la Bête du Gévaudan, une conférence sur la «Bête», une conférence sur la situation des grands prédateurs dans notre pays et une visite commentée du parc à loups du Gévaudan.
Réservez ces dates pour ce séjour exceptionnel !

• • • • • •

Fondation pour la recherche sur la biodiversité

Notre association vient d'être admise comme membre du Conseil d'Orientation Stratégique de la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité. Le but de ce Conseil est de favoriser les activités de recherche sur la biodiversité avec les acteurs de la société.
Nous sommes ainsi reconnus comme des partenaires importants du paysage associatif français quant à notre expérience de terrain et nos actions, aussi bien sur le loup que sur l'ours ou le lynx. Nous sommes particulièrement fiers de siéger aux côtés de partenaires illustres au sein de cette Fondation, tels le CEMAGREF, le CIRAD, le CNRS, l'IFREMER, l'INRA ou le Muséum national d'Histoire naturelle.

Chasse au loup, décompte macabre

Par Sandrine Andrieux-Rolland

Ce 14 septembre, c'était l'ouverture générale de la chasse dans la moitié sud de la France. Et aussi une date fatidique pour le loup. Les différents préfets n'ont pas attendu pour signer des arrêtés de prélèvement permettant aux chasseurs de tuer des loups lors de battues au grand gibier, de chasses à l'affût ou à l'approche, et ce dès le jour J.

Fin septembre, pas moins de 93 communes dans sept départements étaient concernées par les autorisations de prélèvement dont nombre d'entre elles prévoyaient justement la possibilité de tuer des loups pendant les parties de chasse, sans encadrement d'agents de l'Etat bien entendu.

Résultat : depuis la dernière *Gazette*, ce sont sept loups qui ont été abattus…

- Le 29 août, un louveteau femelle à Guillaumes (Alpes-Maritimes). Tir de prélèvement.
- Le 24 septembre, un louveteau mâle à Aiguines (Var). Tir de prélèvement, tué en battue.
- Nuit du 29 au 30 septembre, un louveteau femelle à Valmeinier (Savoie). Tir de défense, tuée par des louvetiers. D'après nos informations, le troupeau n'était pas protégé bien que le secteur soit une Zone de Présence Permanente depuis 10 ans.
- Le 7 octobre, une jeune louve, née en 2013, à Entrages (Alpes-de-Haute-Provence). Tir de défense, tuée par l'éleveur détenteur du permis de chasse, alors que le troupeau n'était pas sorti. L'éleveur, très satisfait et ayant déclaré qu'il avait vengé son troupeau, a longuement posé auprès du redoutable animal, une pauvre bestiole de 25 kilos toute mouillée…
- Le 10 octobre, un loup à Larches (Alpes-de-Haute-Provence). Tir de défense, tué par l'éleveur détenteur du permis de chasse. Le troupeau devait quitter l'estive le lendemain matin.
- Le 12 octobre, une louve à Saint-Etienne en Dévoluy (Hautes-Alpes). Tir de prélèvement, tuée en battue.
- Le 18 octobre, un loup mâle de 36 kilos à Beuil (Alpes-Maritimes). Tir de prélèvement, tué en battue.

Décompte macabre sur le total de 36 loups pouvant être abattus pour la saison 2014-2015. La solution pour protéger les troupeaux paraît-il… Les louveteaux de l'année ont payé un lourd tribut. Les chasseurs se sont régalés ; plus besoin de dépenser des fortunes pour chasser le loup en Europe de l'Est.
A ces sept loups retirés, doux euphémisme, de la nature, nous pouvons rajouter un louveteau femelle qui a été percuté grièvement en août par une voiture à Ceillac, dans le Queyras (Hautes-Alpes). La préfecture a rapidement annoncé que si elle survivait, elle finirait ses jours enfermée dans un parc animalier. Triste épilogue pour un animal sauvage. Lâcheté de l'administration qui cède aux syndicats agricoles et qui veut nous faire croire que le relâcher est impossible, que l'animal sera trop imprégné par l'homme. L'Italie y arrive avec succès pourtant (voir p. 24). Sans doute une énième exception française.

Batailles juridiques

Face à cette chasse au loup généralisée, et alors que l'espèce est protégée par le droit international comme le droit français, les associations ASPAS, FERUS, FNE, LPO et One Voice ont déposé le 3 septembre un recours sur le fond auprès du Conseil d'Etat. Il sera jugé dans quelques mois.

Parallèlement, un autre recours, cette fois-ci en référé suspension, a été déposé. Il a été rejeté dans une ordonnance du 30 septembre. S'appuyant sur le fait que si le maintien d'une espèce n'est pas mis en situation défavorable, la directive Habitats autorise des prélèvements pour sauvegarder l'élevage et l'agriculture, le Conseil d'Etat a considéré que l'arrêté ministériel contesté était suffisamment encadré de conditions et de limites aussi bien en ce qui concerne les quotas de loups prélevés, les zones concernées et les personnes mandatées par l'Office National de la Chasse pour permettre aux préfets d'autoriser temporairement des tirs de prélèvement en dérogeant à l'interdiction générale de chasse aux loups. Le Conseil d'Etat a aussi considéré que le décret ne changeait rien au plafond annuel d'autorisations de tir et qu'en raison de la chasse en « unités d'action » coordonnées et de façon proportionnée à l'importance de la pression de prédation et des dommages aux élevages, les prélèvements dans une zone géographique déterminée ne pouvaient mener à l'extermination de l'espèce dans certaines zones de sa répartition naturelle. Le Conseil d'Etat a jugé par conséquent que la modification du décret n'était pas entachée d'illégalité, ni sur le fond, ni au surplus dans les modalités de son édiction qui a respecté les règles d'information du public.*

Cette décision juridique reste néanmoins très contestable sur l'absence supposée de risque de destruction locale de l'espèce. En effet, si un loup est « prélevé » en Ardèche ou dans la Meuse, il y a fort à parier que c'est le seul individu présent qui sera tué : l'espèce serait donc éradiquée de la totalité du département.

En parallèle, depuis le retour du loup, on a assisté fin août aux premières autorisations de tirs de prélèvement hors de l'arc alpin.
Tout d'abord en Lozère, où plusieurs battues au loup n'ont eu aucun succès (du moins pour les chasseurs !), puis dans la Meuse.
Ces zones ne sont occupées que par un ou quelques loups erratiques. Aucune meute formée, aucune reproduction constatée. Des autorisations de tirs qui aboutissent équivalent à éliminer le loup partiellement ou totalement de ces vastes secteurs, ce qui est contraire aux engagements européens de la France. L'ASPAS et FERUS ont donc déposé des recours en référé suspension contre ces arrêtés. Si le Conseil d'Etat ne nous a pas suivis d'une manière générale (cf. supra), le tribunal administratif de Nancy nous a donné raison le 15 septembre pour le cas de la Meuse : l'autorisation de tirs a été suspendue. Le juge des référés a estimé que les troupeaux meusiens n'étaient pas encore suffisamment protégés et que le tir d'un loup était donc prématuré.

Devant la volonté évidente de l'Etat français de poursuivre sa gestion du loup par des tirs à tout-va, FERUS et le WWF continuent de boycotter en signe de protestation les réunions du groupe national loup (GNL). FNE, qui continuait d'y assister, a aussi décidé de suspendre sa participation. Plus aucune association de protection de la nature n'y siège. A noter que le 10 septembre avait lieu une réunion technique du GNL, portant sur les moyens de protection. Cette fois-ci, ce sont deux associations opposées au loup (Eleveurs et Montagne et le Cercle) qui ont annoncé leur boycott. Il faut croire que les mesures de protection des troupeaux ne les intéressent pas ; seuls comptent le nombre de loups à tuer et les moyens pour y parvenir…

Le retour officiel du loup en Haute-Loire (et l'hystérie qui va avec)

Le loup a fait son retour officiel en Haute-Loire après près d'un siècle d'absence. Des analyses ont reconnu avec certitude la responsabilité d'un loup dans l'attaque d'un troupeau dans la nuit du 12 au 13 octobre, sur la commune de Saint-Etienne-du-Vigan, au sud du département.
Dès l'annonce officielle par l'administration, et ce pour UNE attaque, une centaine d'éleveurs est allée manifester devant la préfecture, au Puy-en-Velay, demandant l'abattage de l'animal. Deux agents de police ont été légèrement blessés en tentant de maintenir la grille fermée. Parmi l'assistance, les députés Jean-Pierre Vigier et Laurent Wauquiez, venus soutenir les éleveurs. A noter que l'ancien ministre vient d'être élu à la tête de l'Association nationale des élus de la montagne (ANEM) ; lors du congrès de cette dernière le 17 octobre à Chambéry, le premier ministre Manuel Valls est venu apporter, surprise, son soutien aux éleveurs, soucieux « de leur détresse » et indiquant dans son discours que le loup posait « un problème majeur ». Il a été très applaudi.
Revenons en Haute-Loire, où le lendemain de la manifestation, une réunion s'est tenue pour mettre en place toute la batterie de moyens de protection et de protocoles d'indemnisation. Déçu de ne voir aucune décision de tuer le loup, Yannick Fialip, président de la FDSEA 43, a écourté sa participation à la réunion. Le préfet a par ailleurs condamné les débordements de la veille, n'excluant pas des poursuites.

Si le préfet n'a pas encore cédé aux lobbies, ce qui est remarquable, on peut aussi citer Lionel Roucan, vice-président du Conseil régional d'Auvergne et président de l'association de préfiguration du parc naturel régional des Sources et Gorges du Haut-Allier, qui a réagi de son côté avec exemplarité :

« *(…) Le loup est au centre de toutes les gesticulations et manipulations politiques et syndicales en Haute-Loire.*
Franchement, jusqu'où iront certains dans la démagogie, le populisme, l'irresponsabilité et la surenchère en prenant part et en soutenant des rassemblements, des comportements, et des propos haineux, guerriers, arriérés qui ramènent l'homme a son niveau le plus primitif ? Jusqu'où iront certains dans la bêtise, la désinformation et la manipulation (…). L'attitude de certains élus altiligériens est consternante, en particulier celle de ceux qui ont cru bon de venir soutenir des manifestations ponctuées par des dégradations de biens publics et des slogans de haine. Des élus beaucoup moins présents et loquaces d'ailleurs lorsque il s'agit de réagir et de prendre des mesures face aux attaques de troupeaux (beaucoup plus nombreuses) par des chiens errants.
Des élus beaucoup moins investis lorsqu'il s'agit de participer à la construction d'un projet d'avenir, le PNR des Sources et Gorges du Haut Allier (…). »
Il a conclu en félicitant le préfet « *qui a tenu son rôle de garant de la loi* ».

Pour finir les actus du trimestre, citons quelques perles proposées pour enfin venir à bout de ces satanés loups. Jean-Marie Bernard, maire de Dévoluy (Hautes-Alpes), a préconisé la mise en place d'une « prime pour les chasseurs de loup », voyant là une solution « pour intéresser les chasseurs » et « éradiquer » les loups. Idem pour Yannick Fialip (cf.supra) qui donnera « une récompense de 1000 € au premier loup abattu dans le département », entendez par là son braconnage. Aucun recours juridique de notre part puisque la loi française ne considère toujours pas comme un délit l'incitation à destruction d'espèce protégée. De son côté, la FDSEA des Hautes-Alpes a proposé au préfet d'envoyer l'armée qui, avec des technologies de pointe, pourrait peut-être abattre les 36 loups autorisés.

Passez tout de même de bonnes fêtes !

* Merci à Stéphane Nataf pour la rédaction de ces lignes juridiques !

© Morgane Bricard - parc animalier de Sainte-Croix

Cannelle, 10 ans déjà...
Et plus d'ourse en Béarn.
Faut-il attendre plus longtemps pour compenser cette perte ?

Par Sabine Matraire

Tel est le contenu de la banderole mise en place en vallée d'Aspe ce samedi 1er novembre 2014. FERUS compte ainsi interpeller les habitants et les élus. L'ours crève dans son bastion historique et nous ne le répéterons jamais assez.

Les associations ont mobilisé autour de la commémoration des 10 ans de la mort de Cannelle et nombreux ont été au rendez-vous sur facebook. Nous avons également fait paraître une page dans les journaux locaux le 31 octobre et, grâce au WWF, une demi-page dans *Le Monde* le 5 novembre. D'autres événements sont à venir. Évidemment, le gouvernement actuel reste sourd mais nous n'abandonnons pas ; le conseil d'administration de FERUS a d'ores et déjà décidé d'essayer de nouvelles pistes pour contraindre à terme l'État à renforcer cette population d'ours.

Le 1er novembre 2014 en vallée d'Aspe
© FERUS

La contrainte plutôt que les préconisations semble être en effet la seule voie pertinente avec nos gouvernants depuis 2007. Depuis des mois, nous multiplions les courriers, lettres ouvertes et communiqués de presse à l'attention du Premier Ministre. Tout comme la ministre de l'Écologie, la préférence de Manuel Valls semble largement aller au seul pastoralisme et non à la cohabitation.

Des manifestations ont eu lieu en octobre en France pour militer contre le braconnage dans le monde et pour la sauvegarde des éléphants notamment. FERUS a communiqué par la suite pour rappeler qu'il est nécessaire d'agir aussi pour l'ours en France. Un des slogans d'ARTUS était d'ailleurs au début des années 90 : « Porter secours à l'éléphant d'Afrique ? Bravo ! Laisser mourir les derniers ours français ? Zéro ! »

Retour sur l'actualité estivale

L'Etat a rendu publiques les résultats de l'autopsie de l'ours Balou : « *les résultats des examens pratiqués complétés par les informations collectées sur le terrain par l'ONCFS, ont permis d'invalider des hypothèses, notamment de cause anthropique, mais pas de déterminer la ou les causes exactes de la mort de l'ours Balou.* » La thèse d'une décharge électrique (impact indirect de la foudre) semble toutefois la plus probable au vu des indices collectés.

Côté estives, nous n'avons pas été confrontés comme les années précédentes à des manipulations médiatiques des opposants à l'ours pour faire passer les dégâts générés par des chiens, la foudre... sur le dos de l'ours.

Extrait du communiqué de presse de FERUS et Pays de l'Ours-Adet, lundi 13 octobre 2014 : « *Le bilan rendu public ce jour par la DREAL Midi-Pyrénées est clair : les dégâts d'ours restent très faibles dans les Pyrénées, alors que le nombre d'ours continue d'augmenter (trop) lentement.*
Ainsi, le bilan de l'été 2014 (135 bêtes & 1 ruche) est-il sensiblement équivalent à celui de 2013 (116 bêtes & 2 ruches) et les dégâts d'ours représentent toujours nettement moins de 1% de la mortalité totale du bétail, estimée à plus de 25 000 brebis chaque été dans les Pyrénées.
Longtemps annoncée, l'apocalypse du retour de l'ours n'est donc pas encore pour cette année, ce que le porte-parole des opposants reconnaît désormais « Les dégâts ne sont pas le problème… ».
Mais comme le seul moyen d'être écoutés est de se plaindre, deux nouvelles espèces viennent d'être élues « bouc-émissaires de l'élevage pyrénéen » : le loup et le vautour. »

Un nouveau cas d'école est toutefois à signaler en Ariège : comment faire d'un « non-événement » une source de conflit ?

Témoignage de Gérard Pujol, le berger qui garde les troupeaux sur l'estive d'Aréou (Ariège), paru dans La Dépêche du Midi du 25 août 2014 : « *« Je suivais des vautours qui étaient posés sur deux crêtes sur le secteur de Berbégué. En arrivant près d'une combe, je m'attendais à voir les vautours nettoyer une carcasse de brebis… Je suis tombé sur une ourse et ses deux oursons qui mangeaient la brebis.» Gérard Pujol n'est pas près d'oublier la confrontation avec les plantigrades. Des ours, il en a déjà aperçus à plusieurs reprises au cours de sa vie de berger et observés à la jumelle à quelques centaines de mètres. Mais jamais d'aussi près que jeudi dernier, lorsqu'il les a découverts au fond du creux en train de manger la carcasse de brebis. Tout se passe alors très vite, rapporte Gérard Pujol. «Ce sont les petits qui m'ont vu les premiers et ils se sont barrés à dix mètres à l'opposé… La femelle s'est dressée sur ses pattes arrière. Elle a grogné, s'est rebaissée et est repartie…» La confrontation ne dure pas plus d'une quinzaine de secondes, indique Gérard Pujol. Les trois plantigrades s'enfuient et rejoignent le couvert des arbres en contrebas.*»

Gérard Pujol est membre de l'opposition ariégeoise à l'ours. Il est « tombé » en estive

Ci-dessus, demi-page parue dans *Le Monde* du 5 novembre 2014.

Ci-contre, page parue dans les journaux locaux le 31 octobre 2014.

sur une ourse et ses deux oursons qui s'alimentaient sur une brebis. L'ourse s'est dressée, a grogné et s'est enfuie avec les oursons. Bref, un comportement tout à fait normal... Pourtant, suite à cette rencontre, les éleveurs demandent à l'État d'effaroucher l'ourse ; sinon, ils régleront eux-mêmes le problème... «*En attendant, nous demandons des mesures d'effarouchement. Si ces mesures ne sont pas prises, quelque chose il y aura*» (*La Dépêche du Midi* du 25 août 2014)

Nous déplorons une nouvelle fois l'absence de fermeté de la préfète de l'Ariège face à cette situation qui prouve que l'ours n'est pas agressif et s'efface devant l'homme ; en réponse à la demande des opposants, la préfète a lancé l'application du protocole « *ours à problème* » ...
La première phase de ce protocole est une expertise de la situation par l'ONCFS qui a bien évidemment conclu au comportement tout à fait normal de cette ourse et ses oursons.
Heureusement que nos associations ont fait annuler juridiquement les arrêtés d'effarouchement à l'ours pris en 2012 et 2013 dans les Hautes-Pyrénées ; ils servent en effet de jurisprudence sur tout le massif. Nul doute, dans le cas contraire, que cette ourse aurait été effarouchée en Ariège simplement à la demande des opposants et sur aucun fait sérieux.

Dans la suite de l'article, on note toutefois que le berger reconnaît implicitement que les mesures de protection peuvent être efficaces. Depuis cet épisode, la décision a été prise par le milieu pastoral de mettre en place les mesures de protection sur cette estive d'Aréou. L'apprentissage des patous au sein de ces troupeaux devrait prendre une saison afin que les chiens soient vraiment opérationnels en 2016.

Au final, la protection des troupeaux continue de progresser. Plus le nombre d'ours augmente, plus les dégâts diminuent.

Ours, loup : quand un blog « anti-écologiste » est condamné pour diffamation

Extrait du communiqué de presse du 16 octobre 2014 :

FERUS, le Fonds d'Intervention Éco-Pastoral-Groupe Ours Pyrénées (FIEP), France Nature Environnement, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) et Pays de l'Ours-Adet viennent d'obtenir la condamnation pour diffamation de l'auteur d'un blog, Louis Dollo. Avis aux amateurs : on ne peut pas accuser à tort d'actes de délinquance des associations de protection de la nature.

(...) À travers des articles virulents au caractère infondé, l'auteur, depuis des années maintenant, se montre farouchement opposé aux actions entreprises par les associations de protection de la nature en faveur de l'ours, du loup ou encore du vautour fauve.
Au mois de juin 2014, nos associations ont estimé que l'auteur avait franchi une limite. Dans un article relatant la manifestation contre les grands prédateurs qui s'est tenue à Foix le 28 juin dernier, un onglet renvoyait vers un autre écrit, intitulé « *Les écologistes et la manifestation contre les prédateurs : une bande de menteurs, de manipulateurs, délinquants et voyous* », où entre autres il accusait nos associations d'avoir commis des dégradations sur des véhicules de manifestants.

Que l'auteur ne partage pas nos objectifs de protection des grands prédateurs et qu'il le dise est une chose totalement acceptable mais qu'il verse dans la diffamation, qui est un délit, nous ne pouvons pas l'accepter. Aussi, nos cinq associations ont saisi le tribunal de grande instance de Toulouse qui vient de juger les propos de l'auteur de l'article diffamatoires à leur égard : il a, au sens de la loi sur la liberté de la presse imputé un fait qui portait atteinte à la considération des associations. (...)

LYNX

L'heure est à la MOBILISATION

Par Anthony Kohler

Cela fait maintenant 40 ans que le lynx a fait son retour naturel sur notre territoire, depuis le Jura suisse dans les années 1970. Il a par ailleurs été réintroduit dans les Vosges durant la décennie 1983-1993.

Alors que la population jurassienne est devenue la plus belle population d'Europe Occidentale, la population vosgienne est en passe de disparaître sans aucune réaction du ministère de l'Écologie, censé être en charge de la question de la biodiversité. Pourtant, l'étude réalisée par l'ONCFS* et le CROC** et qui devait préciser l'état de la population, n'a pas apporté le moindre espoir : aucun lynx n'a été détecté. D'autre part, qu'est devenu le seul individu encore connu, Van Gogh, qui doit son nom à son oreille coupée ? En mars 2014, un automobiliste affirme avoir percuté un lynx dans le Donon. S'agissait-il de Van Gogh, qui fréquentait ce secteur ?

FERUS et le GEML ont donc lancé une grande pétition (à signer sur www.ferus.org) afin de montrer l'attachement de la population à cette espèce. Il est indispensable de ne pas relâcher la pression afin que l'Etat ne puisse plus botter en touche comme à chaque fois. En trois semaines seulement, plus de 35 000 signatures ont été récoltées ! Les Français aiment donc le lynx, c'est un fait indéniable.

Ce formidable engouement démontre que si les politiques restent indifférents au sort des animaux sauvages, les citoyens ne le sont pas et condamnent fermement cet immobilisme. L'Etat français saura-t-il entendre ces voix ? Nous espérons que Ségolène Royal applique enfin ce fondement de « la démocratie participative », si chère à ses principes.

A l'heure où l'on parle de réintroduire le lynx dans le Palatinat allemand, nous laissons la population vosgienne disparaître. La France perd la moitié de la présence spatiale du lynx et ne réagit pas. Quel message cela envoie-t-il au reste de l'Europe ? Pourquoi la conservation de la nature pose-t-elle tant de difficultés à la France ? Est-ce encore une exception à la française ? Si oui, on pourrait très bien s'en débarrasser pour oser promouvoir une politique exemplaire en matière de conservation de cette nature qui nous entoure.

Heureusement, le lynx a toujours cette capacité de faire rêver et deux nouveaux très beaux ouvrages viennent de paraître, en vente à la boutique de FERUS : « Lynx, Regards Croisés » de Laurent Geslin et « La forêt du lynx » de Didier Pépin publié aux éditions la Salamandre.

La bataille pour la nature continue et nous continuons d'agir pour le lynx.

* Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage

** Carnivores Recherche Observation Communication

« Lynx, Regards croisés »

Enfin un ouvrage qui entre dans la lignée de « Sur la piste du lynx » d'Alain Laurent ou de «La nuit le lynx » de Jacques Rime.

Dès le début du livre, nous pouvons admirer la qualité des photographies prises par Laurent Geslin, mais le photographe va plus loin, et c'est ce que le lecteur va apprécier. Chaque photographie fait l'objet d'une anecdote, d'une histoire permettant à tout le monde de se mettre à la place du photographe et de revivre l'instant de la prise de vue. Le lynx est un animal discret par excellence, l'observer relève du défi autant que de la chance.

Dans cet ouvrage, Laurent Geslin nous fait partager bien plus que son expérience au contact du plus grand félin d'Europe. Au fil des pages, le lecteur découvre des témoignages de personnes qui côtoient de près ou de loin l'animal dans toute l'Europe. Du discours scientifique à celui de l'opposant, l'auteur croise les regards des hommes et du lynx.

A travers ces instants de vie des lynx, nous apprenons à mieux les connaître et mieux les apprécier. Un livre indispensable dans la bibliothèque des passionnés de lynx.

En vente à la boutique de FERUS.

Laurent Geslin est un partenaire précieux de la Gazette des grands prédateurs. Dans ce numéro, ses photos sont publiées en couverture et en quatrième de couverture. Merci à lui et à tous les photographes qui nous soutiennent avec leur passion.

1600 à 1900 loups en Italie !

Photos : loup dans les Abruzzes, Fabien Bruggmann

Résumé de l'article scientifique : « Estimation de la population de loup en Italie et perspectives de suivi », Mattioli L., Forconi P., Berzi D., Perco F.,
IX Congrès italien de mammalogie- Civitella Alfedena (AQ) du 7-10 mai 2014.
D'après une traduction / adaptation de Flaugergues pour FERUS.

Durant la période comprise entre 1973 et 1998, l'estimation de la population italienne de loups (*Canis lupus*) a progressivement augmenté de 100-110 individus à presque 400-500 (1). De telles valeurs dérivent de l'extrapolation de données des aires suivies au reste du territoire occupé estimé pour la population, qui est passé de 8 500 km² à 25 000 km². Au début des années 1970, une densité de 1,70 loups/100 km² fut calculée dans une aire de suivie protégée et extrapolée au niveau national avec 1,25 loups / 100 km² ; en 1998, la densité moyenne était de 2 loups / 100 km².

Pendant les 15 dernières années, seuls des avis d'experts ont été fournis, chiffrant la population lupine de 600 à 1000 individus. En 2002, le plan d'action national pour la conservation du loup soulignait la priorité d'un programme national de suivi qui n'a toutefois toujours pas été mis en œuvre. Cependant, ces 10 dernières années, la génétique et le piégeage-photographique ont contribué de façon significative à l'amélioration des estimations de populations et beaucoup de zones protégées et d'administrations régionales et provinciales ont mené des projets de suivi du loup à l'échelle locale.

Les objets de l'étude scientifique présentée ici :

1. Produire une mise à jour de l'estimation du nombre minimum de loups présents dans les zones les plus étudiées en Italie ;
2. Représenter l'aire de présence permanente du loup ;
3. Mettre à jour l'estimation totale de la population italienne sur la base des renseignements obtenus précédemment.

Les zones analysées

Cette étude a considéré et revu les données relatives au nombre, aux localisations et aux dimensions des meutes de loups dans 20 zones d'études publiées dans des articles scientifiques, thèses, présentations à des conférences et rapports institutionnels.
Pour calculer une valeur de densité, tant au niveau des meutes que des individus, comparable entre les différentes zones, il a été redessiné pour chaque site d'étude l'aire d'occupation probable des meutes connues sur la base de toutes les informations fournies (localisation des sites de rendez-vous estivaux, pistes dans la neige, domaine vital défini par le suivi télémétrique et la génétique non invasive, excréments notamment), en tenant compte de la distance moyenne entre meutes, de l'occupation du territoire (discontinuité entre zones favorables au loup et zones peu favorables) et en utilisant une approche prudentielle.

Au total, 181 groupes familiaux (meutes) de loups correspondant à 773 individus (estimation hivernale, en excluant les individus erratiques) ont été estimés présents dans les 20 zones étudiées – 32 620 km².
La densité moyenne résultante est de 0,36 meute et 1,89 loup / 100km² dans les régions alpines du Piémont-Ligurie et 0,63 meute / 100 km² (IC intervalle de confiance : 0,54-0,72 95% ; n=17 aires) dans les régions des Apennins. Dans les Apennins, la densité des meutes est plus importante dans les zones protégées.

Alors que les territoires favorables en France sont bien plus vastes qu'en Italie, ces nouveaux chiffres montrent la capacité d'accueil de notre pays pour le loup.

Aire de présence permanente :
74 000 km²

Estimation de la population :
1600-1900 loups

Densité meutes :
Alpes : 0,36 / 100 km²
Apennins (zones protégées) :
0,70 / 100 km²
Apennins (hors zones protégées) :
0,53 / 100 km²

Taille meutes :
Alpes : 3,90 (n = 16)
Apennins : 4,24 (n = 54)

Aire de présence du loup en Italie (2013).

Zones de présence permanente

Pour représenter l'aire de présence permanente (présence de meutes durant plusieurs années), les sources bibliographiques existantes ont été analysées puis mises à jour avec des données inédites sur la présence du loup dans différents secteurs de l'Italie, fournies par 16 contributeurs (2). L'aire de présence permanente nationale atteint maintenant environ 74 000 km², dont 6000 km² dans les Alpes (Piémont, Ligurie, Val d'Aoste).

Estimation de la population de loup en Italie

L'étude propose deux valeurs différentes d'estimation de la population de loup en Italie selon les deux approches suivantes :
- La 1ère a été obtenue en ajoutant aux 773 individus estimés dans les 20 zones d'études, ceux estimés dans la zone de présence restante de 42 000 km², en adoptant une estimation raisonnable de la densité de 2,0 loups / 100 km² ;
- La seconde a été calculée en adoptant pour les Alpes la densité de 1,4 loup / 100 km² et pour les Apennins la densité de 2,99 loups / 100 km² dans les aires protégées et 2,35 loups / 100 km² dans les zones restantes. Pour les aires protégées, seuls ont été retenus les parcs nationaux et régionaux avec une zone tampon (en périphérie) de 5km. Toutes les valeurs correspondent aux densités hivernales minimales.

La population estimée pour l'Italie est donc désormais comprise entre 1600 (méthode 1) et 1900 loups (méthode 2). Il faut considérer que le nombre de loups varie chaque année au niveau local en raison de facteurs naturels et humains. Dans quelques régions, les conflits avec les éleveurs sont en augmentation et sont suivis d'actes de braconnage qui déterminent des changements dans la dimension de la population durant l'année et entre les différentes années.

Cependant, la population de loups semble encore en expansion et de nouvelles zones ont été occupées récemment (non prises en compte dans cette estimation) : Lessinia, Dolomiti Bellunesi, Valli dei Natisone, Monte Conero, parc naturel de la Maremme et Monti Aurunci. L'hybridation avec les chiens semblerait aussi en augmentation (ces cas d'hybridation sont inclus dans l'estimation totale de la population lupine).

Propositions pour le suivi du loup en Italie

A l'avenir, une meilleure estimation pourra être obtenue à travers la planification d'une stratégie nationale de suivi, l'augmentation des zones échantillonnées et l'introduction des zones de colonisation récente.
Les techniques de suivi peuvent être séparées en deux phases :
- Phase préliminaire avec le suivi des traces dans la neige et les hurlements provoqués, notamment s'ils sont accompagnés d'enregistrement sonores ;
- Phase avancée avec l'utilisation de la génétique non invasive et du piégeage-photographique. La génétique non invasive est très utile pour distinguer les diverses meutes et le taux d'hybridation, tandis que le piégeage-photographique est particulièrement efficace pour estimer la dimension des meutes dans divers contextes environnementaux, en fournissant de meilleurs résultats que le suivi des traces dans la neige.

Vers un réseau national ?

La difficulté de produire des estimations en phase avec les évolutions réelles de la population de loups est la conséquence de l'absence d'un réseau entre les principales entités, publiques et privées, qui travaillent sur le terrain. Des instruments et des propositions ont émergé ces dernières années. L'une d'elles s'appelle WIDE (Wolf Italian Database for Europe), consultable sur internet http://webgis.at-tel.it/wide. L'objectif est de développer et d'enrichir une base de données partagée et accessible qui peut être une aide pour la stratégie de conservation de l'espèce en Italie.

(1) (Zimen & Boitani 1975, Boitani 1984, Boscagli 1991, Ciucci & Boitani 1998).

(2) (Molinari L., Canestrini M., Varuzza P., Ricci L., Marini G., D'Alessio S., Cerquitelli R., Carpino F., Fanino A., Sorino R., Frassanito A-G., GAudiano L., Priore G., Gervasio G., Crispino F. & Urso S.).

Ce résumé de l'article scientifique a été publié dans Hystrix, journal italien de mammalogie (Italian journal of mammalogy). Cette traduction est publiée aujourd'hui avec l'aimable autorisation des auteurs.
Le tableau des données complètes relatives à la superficie, au nombre de meutes et leur taille moyenne durant l'hiver dans les 20 aires analysées et la carte de localisation de celles-ci sont disponibles sur demande auprès de gazette@ferus.org.

NOTE DU TRADUCTEUR POUR FERUS

Ces dernières mises à jour pourraient donner des arguments aux anti-loups pour demander le retrait de cette espèce en tant qu'espèce protégée au niveau européen vu que sa dynamique de population ne justifierait plus ce statut. Les pro-loups y verront au contraire la capacité d'accueil des milieux et trouveront des arguments dans le fait que la France ne peut justifier la régulation de cette espèce dont les effectifs ne représentent que 250-300 individus soit 6 à 7 fois moins que chez nos voisins transalpins tandis que les territoires favorables à son installation sont bien plus vastes.
Cette nouvelle évaluation montre aussi, si cela était encore nécessaire, l'acceptation de l'espèce en Italie étant donné que les programmes de suivi sont financés par les administrations régionales et provinciales. Si des tensions ponctuelles existent, bien entendu, l'espèce n'est pas utilisée comme argument politique. Nul Estrosi, Royal et consorts pour demander l'éradication de l'espèce. Mais ceci est une autre histoire…

	ITALIE	FRANCE
Nb loups / 1000 km²	5,31	0,54
Nb loup / million d' habitants	26,39	4,54
Nb ovins	8 millions	7 millions

Tableau comparatif France / Italie (avec l'estimation de 1600 loups en Italie) © FERUS

« TRACES DE VIE – SUR LA PISTE DES LOUPS »

DANS LES HAUTES TERRES DE PROVENCE

- 31 janvier et 1er février 2015 (123 € par personne)
- 21-22-23 février 2015 (198 € par personne)
- 28-29-30-31 mars 2015 (273 € par personne)

Minimum de 4 personnes / maximum de 8 personnes.
Nous pouvons vous récupérer à la gare de Sisteron.
Encadrement : Marc Linares, accompagnateur montagne.

Tarifs comprenant : la ½ pension, l'encadrement, la visite d'un élevage dans une zone à loups,

8% sont reversés à l'association FERUS.

Renseignements et inscriptions :
La Maison des hôtes : 04 92 68 42 72.
www.sejour-nature-provence.com
www.maison-des-hôtes.com

Nos séjours « Traces de vie – sur la piste des loups » dans les Hautes Terres de Provence

Arrivée à la Motte-du-Caire en début de matinée, pot d'accueil et installation au gîte. Puis nous cheminerons dans ce merveilleux massif des Monges à la recherche des traces de vie, avec ou sans raquettes neige. Mouflons, chamois, chevreuils, cerfs, tétras lyre, aigles royaux, grands ducs etc. se partagent, s'ignorent ou se confrontent sur ce territoire que fréquente une meute de loups. Chaque soir, une animation vous sera proposée : diaporamas sur la faune sauvage, sorties nocturnes (à l'écoute des bruits de la forêt , grand duc, loup, hulotte…)

YELLO

J'ai eu la chance de pouvoir retourner au parc du Yellowstone (Wyoming – USA) pendant 10 jours au début du mois de juin 2013, lieu magique pour observer la faune sauvage d'Amérique du Nord au milieu de superbes paysages.
Les possibilités d'observer les ours et les loups en milieu sauvage y sont bien réelles, et voici quelques-unes des rencontres les plus marquantes effectuées lors de ce séjour.

Rencontres avec les ours noirs

L'ours noir, la plus petite des deux espèces présentes en Amérique du Nord, est largement répandu dans une bonne partie des Etats-Unis et du Canada.
Il est régulièrement observé dans le Yellowstone, et j'ai eu la chance de le voir plus ou moins longuement presque tous les jours. Parmi ces différentes rencontres, j'en retiendrai trois plus particulièrement.

Les deux oursons « cannelle »

Il faut savoir que le caractère distinctif de l'espèce n'est pas la couleur, mais la présence ou non d'une bosse derrière les épaules, bosse absente chez l'ours noir et présente chez le grizzli. Ainsi certains « ours noirs » sont marrons, et certains grizzlis sont très foncés, presque noirs.
J'ai pu observer longuement deux jours de suite dans la même zone, une femelle bien noire, accompagnée de ses deux jeunes d'un an de couleur marron clair, couleur vraiment « cannelle ».
A cette période où toute la végétation repart, ils cherchaient dans une zone semi-marécageuse certains végétaux que la mère sélectionnait soigneusement, les deux jeunes restant à proximité et apprenant visiblement à choisir les végétaux les meilleurs.
Bien que passant à proximité immédiate du petit groupe de personnes qui les observaient, la mère ou les oursons n'ont jamais paru inquiets ni agressifs…
Quelle joie de réaliser ces observations et de réaliser de nombreuses photos en toute sérénité (photo au milieu ci-contre) !

Les facéties du jeune ours noir

Une autre observation fort intéressante fut celle d'une ourse noire, accompagnée d'un seul jeune de l'année (il y a généralement plutôt 2 ou 3 oursons), turbulent et facétieux comme un jeune enfant peut l'être.

WSTONE

des ours, des ours, et... quelques loups

Texte et photos :
Olivier Guder

Courant à droite et à gauche, grimpant dès que possible sur les arbres et souches présents dans le secteur, voire sur le dos de sa mère, il était tout à sa joie de découvrir ce monde dans lequel il allait vivre. Mais certains de ses agissements n'étaient pas toujours du goût de la mère, qui lui a donné une « leçon » à sa manière : la mère a saisi le jeune par la peau du cou, et l'a proprement « balancé » dans les airs. Je ne sais pas ce qui avait provoqué cette réaction, mais la mère lui faisait clairement comprendre qu'il y avait des limites à ne pas dépasser ! Cinq minutes plus tard, l'ourson recommençait à gambader tout aussi joyeusement…

Un grattoir efficace

Un autre jour, un gros ours noir adulte solitaire (un mâle ?) passe à proximité de la route et se dirige vers un groupe de quelques conifères, dont l'un était sec et sans doute mort depuis quelques années. Je le suis à distance à pied pour l'observer, gardant quand même une marge de sécurité. Et voilà notre ami qui s'arrête devant l'arbre mort, s'en saisit, se met dos au tronc, et commence à se frotter, grattoir visiblement bien efficace, car la scène a duré plusieurs minutes. Bien que malmené et secoué dans tous les sens, l'arbre est resté debout (photo ci-dessus) !

Quelques rencontres avec les loups

Si mon séjour précédent en 2009 m'avait permis d'observer des loups pratiquement tous les jours, ce ne fut pas le cas cette fois-ci. Même s'il y a toujours un facteur « chance » dans ces rencontres, cette diminution du nombre d'observations s'explique certainement car la population de loups du parc a été significativement réduite depuis que les états du Wyoming, du Montana et de l'Idaho (limitrophes) ont autorisé la chasse aux loups. Plusieurs meutes ont été littéralement décimées dès qu'elles sont sorties du parc, ne connaissant pas ses limites de sécurité et n'ayant pas de réelle prudence par rapport aux hommes.
J'ai toutefois réalisé quatre belles observations de loups lors de ce séjour :

Le loup crépusculaire

Observant une biche wapiti en toute fin de journée depuis le bord d'une route, je remarquais aux jumelles son attitude inquiète. Sans doute voulait-elle allaiter son faon caché quelque part dans la prairie, mais elle était très nerveuse et s'est arrêtée pour fixer longuement une zone vallonnée. Cherchant dans la direction de son regard, je l'ai enfin vu malgré la pénombre qui augmentait : un beau loup gris, qui fixait la biche, souhaitant peut-être la suivre pour découvrir son faon et l'attraper. La biche a fait demi-tour, et le loup s'est couché dans

les herbes hautes, quasi-invisible si on ne savait pas où il était. Je l'ai observé 15 ou 20 minutes, et je l'ai vu lever la tête sans doute pour hurler, mais le bruit de la rivière toute proche ne m'a pas permis d'entendre son hurlement.

La louve aux deux têtes

Arrivant en fin de matinée dans le haut de Lamar Valley, lieu privilégié pour les observateurs de loups du Yellowstone, je remarque de nombreuses voitures arrêtées, et plusieurs dizaines de personnes fixant aux jumelles une direction précise. Je m'arrête, monte sur une petite butte, et j'aperçois aux jumelles un loup gris (je saurai plus tard qu'il s'agit de la louve alpha d'une petite meute) qui tourne dans la prairie à proximité d'une nuée de corbeaux. Puis rapidement, je la vois repartir avec quelque chose dans la gueule : les jumelles me précisent qu'il s'agit de la tête d'une biche de cerf mulet. Elle trottine rapidement dans la prairie avec son morceau de proie destiné sans doute à ses jeunes, et avec d'autres je parviens à la suivre à distance en restant sur la route, et à faire quelques photos dans une belle lumière avec un ciel noir d'orage en fond de vallée. Après quelques centaines de mètres, elle infléchit sa course vers la route, et un ranger présent fait stopper tout le monde à distance pour la laisser traverser tranquillement, puis disparaître dans les collines. Très belle observation et quelques jolies photos en prime !

Un ourson turbulent grondé par sa mère !

La louve noire

Le lendemain dans la même zone de Lamar Valley, scénario à peu près identique. Cette fois-ci c'est un loup noir qui passe à proximité de la route où je circule, portant une patte de cervidé comme un trophée, et repart vers les collines avoisinantes. Je l'observe quelques minutes et je réussis à faire quelques photos. Un ranger présent me confirmera qu'il s'agit d'une louve, appartenant à la même meute que celle observée la veille, apportant sans doute une fois de plus un reste de proie aux jeunes qui attendent à la tanière située un peu plus haut (photo p.27).

Cinq loups sur une proie

Ma dernière observation a été réalisée avec une longue vue prêtée par des observateurs qui avaient repéré un groupe de cinq loups ayant tué, semble-t-il, un jeune wapiti. Mais ils étaient à plusieurs centaines de mètres, et l'éloignement et les reliefs du terrain ne facilitaient pas l'observation, même si l'on distinguait bien cinq animaux différents, certains gris et d'autres noirs, tournant à proximité immédiate de leur proie.

Quelques grizzlis en prime...

Le nombre de grizzlis augmente régulièrement dans le Yellowstone et il s'agit d'un animal à ne pas rencontrer de trop près lors d'une balade à pied ; il y a eu quelques accidents ces dernières années mais la très grande majorité des rencontres se terminent bien. Je suis toujours équipé lors de mes promenades à pied d'une « bombe à ours », sorte de bombe lacrymogène à utiliser en cas d'attaque.
La plupart des observations de grizzlis ont

« Yellowstone reste un lieu privilégié pour observer la grande faune d'Amérique du Nord. »

été réalisées à grande distance dans les clairières de montagne à l'aide de longues vues que l'on m'a prêtées, mais en deux occasions, j'ai pu faire des observations plus rapprochées :

Le jeune grizzli indépendant

Un jeune grizzli, apparemment âgé de 2 ans et indépendant depuis peu (d'après les rangers), était visible un matin depuis un pont sur la rivière Yellowstone, en train de terminer sa proie sur le bord de la rivière. Situé à une centaine de mètres, il ne se préoccupait pas des dizaines d'observateurs qui l'observaient en toute sécurité depuis le pont.
Quelques heures plus tard, juste au moment où j'arrivais pour acheter des provisions dans un magasin situé à quelques centaines de mètres de là, un jeune grizzli (sans doute le même) fut soudain repéré arrivant près du parking. Un ranger arriva presqu'aussitôt (les rangers sont très nombreux dans le parc et patrouillent en permanence) et nous demanda de rester à bonne distance. Je réussis à faire quelques photos et à suivre de loin le grizzli avant qu'il ne disparaisse à nouveau dans la forêt (photo en bas p.24).

Une femelle avec trois oursons

Un renseignement donné par un touriste, qui l'avait observée peu de temps auparavant, m'a incité à rejoindre le dernier jour un petit lac où une femelle grizzli de bonne taille, accompagnée de trois oursons de l'année,

était observée par un petit groupe de personnes à plus de 100 mètres de l'autre côté du lac. Pendant près d'une heure, j'ai pu l'observer manger dans les herbes, ses oursons avec un collier blanc jouant autour d'elle, superbe spectacle pour une dernière après-midi dans le parc !

Le Yellowstone reste donc un lieu privilégié pour observer la grande faune d'Amérique du Nord, et si l'on se donne la peine de chercher activement, de très belles scènes peuvent y être observées. La partie nord du parc reste la meilleure zone pour la recherche des ours et des loups, et même s'il y a du monde à certains endroits, il s'agit souvent de passionnés avec lesquels les échanges sont très intéressants si l'on pratique un peu l'anglais. Et au-delà des grands prédateurs, il y a beaucoup de superbes observations à effectuer concernant une faune nombreuse et peu farouche.🐾

PARTENARIAT COMMERCIAL

YUHINA

Des voyages imaginés par des naturalistes pour des naturalistes

PROGRAMME 2015

www.yuhina.fr

Pour vous qui êtes férus d'observations de mammifères! YUHINA vous propose des destinations où la nature n'est pas trop agressée, où la biodiversité s'exprime, avec des guides passionnés et passionnants, pour optimiser l'émotion d'une rencontre avec la faune sauvage et libre.

MAROC en mars : mammifères rares, des singes magots de l'Atlas aux chats des sables, fennecs…

POLOGNE en mai : élan, bison, castor et une multitude d'oiseaux, dans la plus vieille forêt d'Europe.

FINLANDE en mai : gloutons, écureuils volants, phoques, tétras et chouettes rares de la taïga…

ABRUZZES en août : spécial ours, loups, grands ongulés, non chassés depuis des décennies…

Plus une multitude d'autres destinations.
N'hésitez pas à nous demander les fiches techniques et le catalogue de nos séjours :

pierreboutonnet@hotmail.com

YUHINA et Pierre Boutonnet ouvrent prochainement un gîte naturaliste dans le nord de l'Espagne. Si vous êtes un groupe, une famille, des amis, une association ou autre, n'hésitez pas à nous contacter pour des séjours sur mesure. Tel.0034 684 612 132 - pierreboutonnet@hotmail.com
Agrément tourisme n° 026970001.

Randonnée dans un parc national à moutons

Par trois naturalistes alpins

Début août, nous sommes partis pour une balade au départ du vallon de Roya versant nord du mont Mounier (sur la commune de Beuil mais du côté de la Haute-Tinée). La crête de Cabane Vieille pour la montée et le vallon de Sallevieille pour la descente furent nos itinéraires, en plein cœur du parc national du Mercantour (Alpes-Maritimes).

Au bout d'une heure de marche sur cette crête, alors que nous sommes à l'aplomb d'un des abris pastoraux de l'alpage situé en contrebas, l'arrivée d'un « patou » dans notre direction nous surprend ; mais jusque-là rien d'anormal, sauf que nous sommes sur le versant opposé d'un troupeau que nous apercevons, c'est-à-dire à près de deux kilomètres à vol d'oiseau. Après être passé à 10 mètres en nous ignorant superbement, le chien franchit la crête et redescend sur l'autre versant, s'éloignant encore un peu plus dudit troupeau. Où va-t-il ? Que cherche-il ? Appartient-il réellement au troupeau de l'alpage d'où il semble venir ou bien à un troupeau voisin vers lequel il retourne ?

Un peu plus loin, ce sont deux grands corbeaux postés sur un rocher comme à l'affût qui nous interpellent ; nous pensons à cet instant ne pas tarder à découvrir quelques carcasses sur notre route. Et un quart d'heure plus tard, surprise : ce ne sont pas des bêtes mortes sur lesquelles nous tombons mais sur deux brebis encore en vie ; vivantes certes mais dans un état pitoyable et, à première vue, atteintes du piétin à un stade très avancé ; il leur est impossible de se mouvoir tant leurs onglons sont infectés et déformés. Le spectacle est insoutenable. Les marquages en bleu et rouge nous permettront de savoir plus tard qu'elles appartiennent au troupeau vers lequel se dirigeait le chien.

Nous avons trouvé ces deux animaux au hasard sur notre itinéraire, mais combien d'autres pouvaient présenter les mêmes signes en ces temps pluvieux au sein de l'élevage, ou perdus sur cet alpage de près de 500 hectares ? Pourquoi ces deux bêtes ont-elles été négligées jusqu'à se trouver dans cet état piteux et irrémédiable ? Pourtant, il existe un traitement prophylactique pour cette maladie des ongulés, et, une fois déclarée, elle se traite et se guérit assez facilement lorsqu'elle est prise à temps.

Mais la gravité de la situation ne s'arrête pas là ; cette pathologie est aussi hautement transmissible aux ongulés sauvages et si la météo humide perdure, les quelques chamois encore présents sur l'alpage (nous en avons croisé trois sur la crête) pourraient bien développer des symptômes identiques. Et dans ce cas, point de salut médicamenteux pour eux.

Si le troupeau transhumant d'où provenaient ces deux brebis n'a que 750 bêtes (ce qui est exceptionnel ici), assurément la gestion de l'élevage ovin en milieu alpin présenté comme extensif (mais finalement plutôt intensif dans le Mercantour de l'ouest vu l'occupation de l'espace et le gigantisme galopant), pose plus que jamais question. Qu'en est-il de la qualité d'existence de ces animaux et de celle de la viande produite pas ces « usines » à viande productivistes, fussent-elles en plein air et en cœur de parc national ? Les soins sont-ils encore possibles sans recourir trop fréquemment à la batterie pharmaceutique des antibiotiques, vermifuges et autres anti-inflammatoires ?

> « Les parcs nationaux français sont-ils réellement des espaces remarquables ? »

Un seul homme peut-il conduire efficacement et avec attention un troupeau de 2000 à 3000 têtes comme celui que nous avons observé sur notre droite en montant ? Outre le fait que, dans ce cas précis tout au long de cette journée, malgré notre puissant matériel optique, nous n'avons pu déceler de présence humaine auprès du plus gros troupeau. A peine avons-nous pu apercevoir un berger le soir montant de sa cabane pastorale, à la rencontre de ses bêtes pour les ramener à l'enclos sur le lieu de couchage.

Comment parvenir à assurer un niveau sanitaire correct à défaut

d'une veille sanitaire même minimale (les vétérinaires ne sont en effet pas les personnes que l'on rencontre le plus souvent sur ces alpages) ? L'enclos de nuit abritant plus de 2000 têtes, sérieusement délabré et boueux au point d'être propice au développement des micro-organismes pathogènes, en est un aperçu ; cet état de fait est, parait-il, la faute à la présence du loup qui empêcherait la libre divagation du troupeau. N'est-il pas plutôt à mettre sur le compte du trop grand nombre de têtes par rapport à la capacité d'accueil, au mode de gardiennage et de conduite, et à un certain laisser-aller ?

Outre les accidents et les animaux égarés, quelles sont les conséquences d'une aussi grande et libre dispersion diurne du troupeau en cœur de parc national, entre autres sur ses occupants sauvages ? Les chiens de protection, même nombreux (le troupeau à notre droite en a près d'une dizaine), peuvent-ils travailler efficacement avec des bestiaux éclatés sur près de 30 ha voire souvent plus ? Et comment, avec une seule personne, contrôler et gérer l'alimentation d'une telle meute à laquelle se rajoutent plusieurs chiens de conduite ? Comment les empêcher de partir courser les marmottes, cervidés et autres chamois déjà trop peu nombreux sur cette montagne ? Comment les nourrir pour éviter qu'ils ne le fassent sur le dos de la faune locale ? Comment les soigner ? Comment éviter qu'ils ne dispersent des pathologies venues d'ailleurs aux canidés sauvages tels loups et renards ? Les agents du parc ont été sollicités il y a quelques années pour euthanasier un patou grièvement blessé par des rixes internes et que personne n'avait traité à temps, probablement faute de main d'œuvre.

Au vu de cette sortie dans un espace a priori protégé tant pour sa flore que pour sa faune, on peut donc s'interroger à plusieurs titres :

- La notion même de protection : les parcs nationaux français sont-ils réellement, comme on le lit, des espaces « remarquables » où « *Homo economicus* » agit ici de façon différente ?
- Les parcs nationaux français ont-ils vocation à accueillir d'aussi importants cheptels domestiques qui plus est en augmentation constante depuis leur création ?
- Les parcs nationaux ont-ils vraiment la maîtrise de cette activité ou bien ne font-ils que la subir en lui prêtant, pour cacher cette impuissance, une importance écologique qu'elle n'a pas ?

Un enclos délabré, boueux et à la clotûre tombée. La faute au loup parait-il...

- Les services des parcs nationaux français relèvent-ils régulièrement et sans concession les impacts et conséquences de la présence de ces énormes troupeaux sur des milieux d'altitude fragiles et censés être des références, et par ailleurs déjà en proie au réchauffement climatique ?
- Comment les parcs nationaux arrivent-ils encore à gérer cette incohérence entre l'acceptation, l'encouragement même de cette activité dévastatrice, et la verbalisation de la cueillette d'un bouquet de fleurs par un randonneur ?
- Comment peut-on encore essayer de nous faire avaler que le mouton empêche l'embroussaillement à 2000 m d'altitude alors qu'il y a des exemples montrant que ces gros troupeaux favorisent la reprise de la végétation arborescente, ici le mélèze, en ouvrant et raclant la strate herbacée ? Deux études du Conservatoire Botanique National Alpin auraient aussi démontré sur deux alpages distincts de la Haute-Tinée que la biodiversité florale était en chute libre, après celle démontrant la perte de la biodiversité en orthoptères (groupe d'insectes regroupant les sauterelles, grillons et criquets).
- Les parcs nationaux français ne devraient-ils pas fermer une plus grande partie de leurs espaces à toute perturbation anthropique, dont entre autres l'exploitation des ressources naturelles, à l'image de beaucoup de nos voisins européens ?
- Enfin, en tant que citoyens et consommateurs attentifs, n'est-il pas légitime enfin de s'interroger sur une viande issue d'un type d'élevage tout sauf raisonné et aussi peu respectueux des animaux d'élevage, des espèces sauvages et des milieux naturels ? A ce niveau-là, les élevages français de ce type n'ont pas de leçon à donner à leurs homologues australiens, néo-zélandais ou irlandais.

Le mercredi 3 septembre, le berger de l'alpage susnommé Sallevieille dit avoir subi en plein jour une attaque de sept loups « noirs » causant le dérochement de son troupeau. Le berger a affirmé à la presse mais aussi à la télévision, qu'à l'occasion de cette attaque, il a été bousculé par ses brebis, ne devant sa survie qu'en s'agrippant à un mélèze providentiel. Nous ne sommes pas là pour nier ou croire à ce scénario mais d'ores et déjà, on peut se risquer à dire que si le troupeau avait été moins imposant, et donc plus facilement maniable, ce dérochement n'aurait peut-être pas eu lieu, avec ou sans les loups. Quant à la taille de la meute, elle parait bien élevée au vu de ce qui est connu dans ce secteur en ce moment ; et puis pourquoi les loups auraient-ils attaqué tous ensemble ?
Pour ce qui est de l'observation de loups noirs, bien que de très rares cas isolés issus probablement d'hybridation ont été signalés en Italie, on peut légitimement la mettre en doute car des loups noirs dans le Mercantour, et notamment pour cette meute, il n'y en a pas...

L'équarissage

Par François Moutou

Les animaux de ferme, aussi appelés animaux de rente, sont élevés d'abord pour satisfaire un certain nombre de nos besoins alimentaires et vestimentaires. Selon les espèces, œufs, lait, viande, cuir, laine en sont issus. Autrefois chez nous ou encore aujourd'hui dans d'autres régions du monde, ils fournissent également une force de travail ainsi que leurs déjections, utilisées comme fertilisants ou comme combustible. Les animaux destinés à nous nourrir terminent leur carrière à l'abattoir. Pourtant, d'un simple point de vue économique ce n'est pas la dernière étape de cette chaîne de production. Il y a encore un maillon en aval, l'équarrissage.

En effet, pour des raisons biologiques, d'habitudes ou de coûts de transformation, la carcasse d'un animal sain abattu n'est pas entièrement consommée. Il reste, bon an mal an, plus de trois millions de tonnes de déchets «sains» dans les abattoirs français. Il faut ajouter une autre voie qui alimente les équarrissages, celle des animaux qui meurent accidentellement ou de maladie dans les élevages. Cela ne représente qu'une petite partie des effectifs mais quelques pourcents de quelques millions finissent par faire des volumes conséquents. On estime qu'autour de 2% de l'effectif national de bovins adultes sont concernés annuellement. Comme il y a environ 20 millions de bovins en France, le chiffre n'est pas négligeable. Le pourcentage annuel de morts peut être nettement supérieur chez les veaux. La loi impose l'équarrissage à tout cadavre animal de plus de 40kg ou à tout lot de cadavres (volailles, agneaux, etc.) de plus de 40kg.

Une autre catégorie d'animaux de rente passe directement à l'équarrissage. Il s'agit d'animaux dont la valeur marchande est jugée insuffisante. La logique de l'élevage contemporain pose quelques questions. L'économique peut-il tout justifier ? Les brebis de réforme sont achetées aux éleveurs afin qu'ils puissent acquérir des agnelles de renouvellement. Ces vieilles brebis sont envoyées directement à l'équarrissage. Leur chiffre est de l'ordre d'un demi-million par an (1). On peut aussi citer les poussins mâles. En effet, seules les poules pondent des œufs mais il naît autant de poussins mâles que de poussins femelles. Cela explique qu'il soit important de pouvoir les sexer dès l'éclosion. C'est parfois encore le cas avec les cabris mâles. Les chèvres sont élevées essentiellement pour le fromage donc pour le lait.

« Le travail naturel des vautours, une alternative évidente »

Enfin, les déchets carnés de restaurants, d'atelier de découpe de viande, de transformation, sont également recyclés vers les équarrissages.

Dans le but de valoriser ces restes et ces déchets, donc pour se rémunérer, les équarrissages sont capables de récupérer un certain nombre de sous-produits intéressants pour diverses industries. Dès la fin du XIXe siècle, la gélatine, diverses matières grasses, les farines de viande et d'os (FVO) ont représenté des débouchés pour ces entreprises. La première étape de transformation est toujours une cuisson avec du pétrole de ces matières organiques, non spontanément inflammables. Ensuite viennent des procédés d'extraction et de séparation des produits recherchés. Il y a plus d'un siècle que les ingénieurs agronomes et les zootechniciens ont réalisé que l'on pouvait complémenter le régime alimentaire des animaux de rente de haute valeur génétique et d'un fort niveau de production avec les FVO. Donc, depuis des décennies, les ruminants, les porcs et les volailles consommaient des FVO, en partie issues des restes de leurs propres congénères. Depuis les années 1980

© Pascal Mélan

et l'émergence de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la vache folle, les choses ont évolué. L'ESB, apparue d'abord au Royaume-Uni, correspond à la contamination de bovins par un agent infectieux non connu jusque-là, un prion de bovin, recyclé avec les FVO. La crise de la vache folle a fait interdire par étapes, partiellement puis totalement à partir de l'année 2000, l'usage des FVO en alimentation animale terrestre. Le paradoxe c'est que de toutes les façons, il faut commencer par l'étape FVO avant d'aller plus loin. Donc, tous les déchets et toutes les carcasses sont toujours cuits avec du pétrole (environ 100$US le baril), transformés en FVO qui sont stockées dans des hangars dédiés puis incinérées, c'est-à-dire transformées en cendres minérales, dans des cimenteries. Comme les équarrissages ne peuvent plus les vendre, ce travail est devenu un service public, rémunéré par les éleveurs et soutenu par l'Etat. Pour ces mêmes raisons économiques, l'Union Européenne discute à nouveau du bienfondé de ces interdictions aujourd'hui.

Cela a aussi entraîné une redistribution des acteurs avec la disparition de nombreuses petites entreprises, la concentration de l'activité entre quelques grosses sociétés et une diminution importante du nombre d'usines d'équarrissage sur le terrain. Cela signifie que la distance moyenne d'une exploitation vers un atelier d'équarrissage a considérablement augmenté, ce qui fait aussi croître le coût du service.

Le travail naturel des vautours représente dans certaines régions une alternative évidente au coût de l'équarrissage. L'Union Européenne, au cœur de la crise de l'ESB, a failli l'oublier et d'âpres discussions ont été nécessaires pour que cela redevienne possible. Non seulement c'est gratuit, sans dépense énergétique mais en plus cela assure la survie d'espèces par ailleurs protégées. Ceci a déjà fait l'objet de nombreux développements.

L'organisation actuelle de l'équarrissage est régie par un certain nombre de règles et de conventions passées entre l'Etat et les interprofessions concernées. On peut trouver un certain nombre de ces documents sur le site de l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes (INTERBEV www.interbev.fr). La privatisation du service public de l'équarrissage s'est traduite par au moins trois accords interprofessionnels, chacun validé par un arrêté ministériel (AM) (2).

(1) En comparaison, environ 6000 ovins sont tués annuellement par la prédation attribuée aux ours, loups et lynx en France.
(2) Accord du 11 janvier 2012 et AM du 18 septembre 2012, accord du 10 juillet 2013 et AM du 27 septembre 2013 avec création de l'association «ATM Ruminants» pour financer ce service public et accord du 05 décembre 2013 et AM du 24 juin 2014.

Vous avez LA PAROLE !

Vous aussi exprimez-vous ! Faites-nous part de vos sentiments et réflexions à propos de l'actualité des grands prédateurs ou des articles de la Gazette.
Contact : gazette@ferus.org /
FERUS, la Gazette des grands prédateurs, BP 80 114, 13 718 Allauch cedex

« Vengeance ». La raison du plus fort restera donc toujours la meilleure... surtout avec un fusil ! C'est tellement plus simple et facile! De quoi pleurer de rage, d'affliction, d'incompréhension!
Des éleveurs qui prétendent être attachés à leurs brebis ? Soit... mais comme gagne-pain omettent-ils de préciser. Pas la moindre compassion le jour de l'abattoir (c'est un raccourci, vous l'aurez remarqué). De plus, maintenant, il faut nous faire peur : tremblez braves gens, le loup est à deux pas de chez vous ! Et bien le loup se trouve, me semble-t-il, toujours à deux pas de là ... où il est aisé, naturel et indispensable pour lui de se nourrir. Que faisons-nous d'autre ? Je déplore, car viscéralement enracinée à mon département, que sous couverture ROYAL(E), sa biodiversité soit ainsi bafouée et donc menacée. Ici on tire sur tout ce qui bouge, du moment que « ça » dérange : le loup, le vautour, le héron (et oui, il pêche...), l'aigle, j'en oublie certainement. Et oui, j'ai peur, pas que le loup soit à ma porte, mais peur que l'homme ait fait le choix de ne pas « cohabiter » et qu'il soit en phase finale dans sa prétention stupide à croire que la Terre est sienne et qu'il peut en disposer comme il l'entend. Je dois vous avouer qu'aujourd'hui, quand je contemple les montagnes qui m'entourent, la faune, la flore qu'elles abritent, j'ai honte de nous.
Danny Beauseigneur, Alpes-de-Haute-Provence, à propos de la mort de la louve d'Entrages (voir p.6).

L'homme est égoïste et stupide par nature, il ne réagit qu'à court terme, se fiche des conséquences avant et feint de ne pas les comprendre après ; alors les décisions/décrets pris par des politiciens ne peuvent guère être très réfléchis à long terme ! Ok c'est moins évident avec le retour du loup pour les éleveurs qui avaient l'habitude depuis longtemps « de ne plus surveiller » leur troupeau ; mais le loup est revenu et il a sa place dans ce pays. Donc si malgré les aides financières (remboursement des pertes notamment) et les moyens de protection, vous n'êtes toujours pas contents à cause de la présence du loup, peut-être devriez-vous vous posez la question de savoir si vous aimez vraiment vivre avec la nature ?! A bon entendeur, salut !
Kevin Mestre, Antibes (page facebook de FERUS)

Dessin de Noha, 8 ans, qui a participé à notre appel à illustrateurs pour la page 31 du présent numéro.

Portée record de 13 louveteaux en Allemagne !

Une portée de 13 louveteaux a été observée et photographiée en Allemagne, dans la Saxe, à l'extrême est du pays. Il s'agit de la meute de Dauban.
Il s'agirait d'un rare cas de double portée au sein d'une même meute.
Deux hypothèses :
- le mâle alpha s'est reproduit avec la femelle alpha mais aussi avec une jeune louve, restée dans la meute ;
- le mâle alpha est mort pendant le rut après s'être accouplé avec la louve alpha. Un nouveau mâle alpha a pris sa place au sein de la meute et s'est lui aussi accouplé avec une autre femelle.
Les analyses génétiques devraient nous éclairer.
D'après un article d'Elsa Comte.

Les bâillements entre loups sont contagieux

Selon une étude publiée dans la revue PLOS ONE, les bâillements sont contagieux entre loups, et notamment entre ceux dont les liens sont proches. Cette contagion des bâillements serait liée à la capacité d'empathie des loups, comme chez l'homme. Elle a aussi été montrée chez les primates et les chiens et suggère un trait ancestral commun à d'autres mammifères. D'autre part, cette aptitude révèle une connexion émotionnelle entre les individus.

Première preuve de reproduction du lynx dans la forêt bavaroise

Un piège-photo placé dans le sud de la forêt du Haut-Palatinat a photographié une femelle lynx en train de déplacer son petit sur un sentier forestier. C'est une première preuve de reproduction du lynx dans la région, obtenue dans le cadre du projet tchéco-bavarois Trans-Lynx. L'objectif principal du projet est d'assurer une meilleure protection des lynx grâce à la coopération d'experts d'Allemagne et de République tchèque.
D'après un article d'Elsa Comte.

La femelle lynx Tanja et son petit dans la gueule
© Projet TransLynx

20 % de loups en plus en Castille-Leon

Selon le gouvernement de Castille-Leon (Espagne), le loup est en progression autant numériquement que géographiquement. D'après les données officielles, au moins 179 meutes et près de 1600 loups vivraient en Castille-Leon soit une augmentation de 20 % depuis 2001 ; le loup serait présent sur plus des deux tiers de la communauté autonome.

Une surestimation d'oursons dans les Cantabriques ?

Il y a quelques mois, le gouvernement de Castille-Leon annonçait qu'en 2013, 30 portées pour 55 oursons avaient été enregistrées dans les monts cantabriques (Espagne). Aujourd'hui, le FAPAS dénonce une surestimation des données et accuse l'administration de gonfler les chiffres afin notamment de montrer le succès de la conservation de l'ours et de justifier les subventions européennes. Le FAPAS déplore que la situation du noyau ursin oriental soit ainsi dissimulée alors qu'elle est dramatique. Selon le gouvernement, quatre femelles avec oursons ont été comptabilisées. Pour le FAPAS, seules deux femelles avec oursons ont été validées. Le noyau oriental, qui compterait une trentaine d'individus, serait ainsi au bord de l'extinction.

Dix des treize louveteaux de la meute de Dauban
© Karsten Nitsch

Le lynx relâché en Italie braconné en Autriche

Fin avril 2014, un mâle et une femelle lynx capturés en Suisse ont été relâchés dans la forêt de Tarvisio, non loin des frontières avec l'Autriche et la Slovénie (gazette 52 p.13). Ces lâchers avaient pour but de reconstruire la petite population très en danger dans cette partie des Alpes.
Cependant le mâle, Alus, a franchi la frontière avec l'Autriche pour rejoindre la région de la Carinthie, au sud du pays. En août dernier, son collier émetteur a été retrouvé pendu à un arbre de la vallée de la Lesach. Même si aucune trace de sang n'a été découverte, l'animal a probablement été braconné.

Le lynx Alus lors de son relâcher en Italie
© WWF

Ferroio tué par un autre ours

D'après l'autopsie, l'ours « Ferroio », découvert mort en juin dernier dans les Abruzzes, est mort naturellement. Il a été tué par un autre ours. Plusieurs morsures sur le museau et le cou ont été relevées, résultat des combats entre mâles pendant le rut. Il était pourtant d'un poids non négligeable : en 2011, il pesait 197 kilos. Toutefois, des plombs ont été retrouvés dans son corps…

Nouvelles mortalités dans les Abruzzes

Fin août, le cadavre d'une oursonne de 6-7 mois, a été a trouvé sur la commune de Settefrati, juste à l'extérieur de la zone de protection du parc national des Abruzzes. Apparemment en bonne condition physique, aucune trace de choc n'a été relevée. Les conditions de sa mort sont pour l'instant inconnues.

En septembre, c'est un jeune ours, tué par un fusil de chasse, qui a été trouvé mort à Pettorano Sul Gizio (photo ci-contre). Pour le parc national des Abruzzes, il faut renforcer les actions de conservation et de surveillance sur l'ensemble de l'aire occupée par les ours et notamment dans les zones de transition entre les aires protégées comme celle entre les parcs nationaux des Abruzzes et de la Majella.

Un agriculteur d'une soixantaine d'années a avoué avoir tué l'ours mais a donné une version qui ne correspond pas aux faits : il dit avoir entendu des bruits dans son élevage de volailles, être sorti avec un fusil pour protéger sa famille, être tombé au sol et avoir eu peur d'être attaqué. Dans la précipitation, un coup serait parti. Il n'aurait pas su qu'il s'agissait d'un ours et ne pensait même pas l'avoir touché. En vérité, l'ours a été atteint de six balles dont certaines par derrière. Les enquêteurs pensent que l'homme a plutôt agi par vengeance parce que l'ours était déjà venu il y a quelques jours pour manger des volailles.

C'est le 4ème cas connu d'ours marsicain mort en 2014.
Depuis 2010, ce sont 13 ours qui ont été tués par des appâts empoisonnés, des maladies transmises par l'élevage bovin, le braconnage ou d'autres causes qui restent inconnues, soit environ un quart de la population estimée.

Deuxième portée pour Slavc et Giulietta

Dans la région de Lessinia (Italie), la louve italienne Giulietta et le loup slovène Slavc ont mis au monde leur deuxième portée. Pour la seconde fois, on assiste donc à la naissance de louveteaux issus des populations de loups italiennes et dinaro-balkaniques. Ces deux souches de population n'avaient plus été en contact depuis 150 ans.

Italie : l'affaire Daniza

En août, dans le Trentin, l'ourse connue sous le nom de Daniza a agressé un ramasseur de champignons. L'homme se serait caché derrière un arbre pour observer l'ourse et ses deux oursons de l'année. Daniza, craignant sans doute que ses oursons soient en danger, a fait une charge d'intimidation, un comportement de défense (et non d'attaque) plutôt normal pour une femelle suitée ; l'homme s'en ait d'ailleurs sorti qu'avec quelques blessures mineures. Conformément au protocole ours, les services italiens ont décidé de sa capture définitive. Tollé général en Italie et au-delà : sur les réseaux sociaux notamment, de nombreuses associations et des dizaines de milliers de personnes se sont mobilisés pour demander au gouvernement italien que Daniza reste dans la nature avec ses oursons, arguant qu'elle avait juste voulu protéger ses petits. En quelques jours, une pétition a rassemblé près de 40 000 signatures. En vain. Un mois plus tard, lors d'une opération de capture, Daniza a succombé à la dose d'anesthésiant administrée... Vu leurs bonnes chances de survie (abondance de nourriture, absence de prédateur), les oursons ont été laissés en liberté. Ils sont suivis par les services italiens grâce à l'émetteur porté par l'un des oursons. En octobre, à l'heure où nous écrivons ces lignes, ils se portent bien et n'ont pas besoin d'un apport de nourriture supplémentaire.

Illustration en faveur de Daniza «Nous sommes avec Daniza».

Les oursons de Daniza peu après la mort de leur mère.

Pas d'abattages de loups à Vérone

Cet automne, le maire de Vérone, Flavio Tosi, a signé une mesure permettant aux habitants de sa commune de pouvoir tuer des loups si ceux-ci s'en prenaient au bétail ou à leur propre personne. Le maire a indiqué qu'il se devait de protéger la santé et la sécurité de ses citoyens et a notamment évoqué le danger pour les enfants attendant le bus de l'école…

La mesure a rapidement été suspendue et jugée illégale par le tribunal administratif de la région de Vénétie. L'ordonnance indique entre autres que le danger n'est pas prouvé sur le territoire de la commune de Vérone ni même dans toute la région et montre au contraire l'absence d'attaque de loup sur l'homme.

Une manœuvre en partie politique car Flavio Tosi appartient au parti de la Ligue du Nord qui voudrait s'affranchir du pouvoir national.

En Italie, contrairement à la France, le loup est une espèce protégée et aucune dérogation de tir n'est accordée.

Deux louveteaux soignés et remis en liberté en Italie

En été 2013, deux louveteaux ont été retrouvés blessés dans les provinces de Rimini (Emilie-Romagne) et d'Arezzo (Toscane). Recueillis, soignés et élevés au centre pour animaux sauvages de Monte Adone (province de Bologne, Emilie-Romagne), Spartacus et Cecco ont été relâchés ensemble il y a quelques semaines. Leurs premiers moments de retour à la vie sauvage ont été filmés grâce à deux caméras miniatures fixés à leurs colliers-émetteurs ; les deux caméras étaient programmées pour se détacher des colliers quelques heures plus tard. Une fois de plus, l'Italie montre un tout autre rapport à la vie sauvage en soignant et relâchant des loups, avec plusieurs succès à l'appui. En France, le louveteau retrouvé blessé cet été dans les Hautes-Alpes passera sa vie derrière les barreaux (voir p. 6-7)…

Spartacus et Cecco lors de leur relâcher
© A. Dalpian / Centre de Monte Adone

© Neil Villard / Slovénie

La grâce de l'ours au crépuscule

Par Julien Aït El Mekki

L'ours, j'en rêve depuis bien longtemps. J'ai grandi en Ariège, où je suis de retour depuis un peu plus de trois ans. Ici, pas une semaine sans que l'on parle d'ours.

J'ai dans ma bibliothèque beaucoup de livres sur l'ours. Des livres sur sa biologie, bien sûr, ceux sur la cohabitation avec l'homme, l'histoire de sa quasi-disparition dans nos montagnes et des fortes tensions qui ont suivi sa réintroduction, en particulier en Ariège. J'ai aussi quelques récits : ceux de Robert Hainard, naturellement. Celui de Jean-Jacques Camarra (*Boulevard des ours*). Et j'ai dévoré *L'Ours, seigneur des Pyrénées*, de François Merlet et *Artza, roi sauvage* d'Yves Salingue. Ces deux gars ont parcouru les derniers refuges béarnais de l'ours des Pyrénées pour le photographier et ont décrit leurs explorations et observations d'une façon qui m'a vraiment fait rêver.

Comme d'autres, je me demandais si j'aurais un jour cette chance. En sachant qu'ici, dans les Pyrénées, c'est quasiment impossible. Des gens le voient, mais c'est toujours par hasard, presque jamais en le cherchant. Ceux qui le cherchent ne le voient pas. La rencontre, furtive, répond (je le sais maintenant) au hasard de la formule suivante : être au bon endroit, au bon moment, et à ce moment-là regarder dans la bonne direction. La bête est insaisissable, trop discrète, trop rare.

Sans y croire tout à fait, je le cherche quand même. Pas autant qu'il le faudrait. Mais je pense à lui chaque fois que je me trouve sur son territoire. Et par bonheur, j'habite donc en Ariège, couverte en partie par le « noyau central » de la population d'ours pyrénéenne qui s'étend, côté français, du Haut Salat à la Garonne. Chaque mois, je visionne avec émotion les photos et vidéos obtenues grâce aux pièges installés par le réseau de suivi de l'espèce. Depuis un an, parcourant plus fréquemment qu'avant les sentiers du pays de l'ours, j'ai découvert nombre de « pièges » à poils posés pour ce suivi. J'ai vu les griffures de l'ours sur les arbres. Mais pas une seule empreinte.

Je finirai bien par aller en Slovénie ou en Roumanie. Pour les ours et tout le reste : leurs forêts sauvages, la culture slave aussi. Et dans les Cantabriques, certainement. Parce que j'ai bien compris que dans nos Pyrénées, pendant longtemps, je devrai me contenter de ressentir sa présence et de goûter au plaisir de simplement savoir qu'il est là. Et d'espérer que cela dure toujours.

On est mi-septembre. Une météo enfin estivale me permet d'enchaîner les sorties sur le terrain – pour la flore, pas pour l'ours. En tant que naturaliste de profession, j'ai la grande chance, en fonction de mes missions, de pouvoir parcourir la montagne du printemps à l'automne. Un seul secteur sur lequel je dois me rendre cette année se trouve être un territoire à ours.

Me voici donc parti ce mercredi-là dans une vallée que je connais très peu. Mais je sais que la bête y est souvent. Et à nouveau je ressens ce plaisir de me retrouver chez elle.
Sur le parking, pendant que je me prépare, une voiture arrive. Je reconnais la personne qui en sort. On se salue ; ni lui ni moi ne nous souvenons d'où nous nous connaissons. Par le boulot ? Ou par l'ANA (il y a un autocollant de l'Association des naturalistes de l'Ariège à l'arrière du véhicule) ? Peut-être.
Il monte se balader, voir le berger, observer la nature. « L'ours ? », je tente. « Oh, pfff, ça devient dur ! Ils en ont vraiment marre. » Je comprends qu'il parle des pastoraux. Il poursuit : « Sur l'estive d'à côté ça y est, ils veulent bouger, ils n'en peuvent plus ». Je n'ose pas lui demander ce qu'il veut dire. Alors je dis juste : « Je sais, c'est compliqué ». Il me demande : « et toi, en mission ?». « Et oui, pour trois jours. Je pense dormir à cette cabane ce soir. ». Il me répond : « Tu vas être tranquille, c'est sauvage, ici. Y'a personne. »

Parfait !

Je prévois de prendre le GR remontant la vallée principale puis de rejoindre un vallon secondaire par un sentier non balisé indiqué sur la carte. Il traverse une forêt à partir d'une zone d'estive encore occupée à cette saison. D'ailleurs, avant de m'engager sur ce sentier, je dois contourner quelques brebis placides pour ne pas traverser le troupeau avec mon chien, même attaché. Je trouve le sentier. A quelques dizaines de mètres de la lisière, un piège à poils. Bien sûr, l'endroit idéal ! Mais pas de poils dessus.

A partir de ce moment, comme à chaque fois, j'entre dans un état d'esprit particulier. Je demande à mon chien de rester derrière moi. Je suis chez l'ours et c'est comme si mes sens devenaient plus affutés. Je regarde sans cesse la forêt autour de moi. Une forêt à ours… Je fais attention au moindre bruit dans le sous-bois.

Plus loin, un deuxième piège. Alors là, c'est autre chose ! Ils auront de quoi ramasser ! Je reconnais les longs poils fins et onduleux. Ils sont sombres. Je ne touche à rien, mais je prends des photos. L'arbre est griffé, frotté. Tout près de là sur le sentier, le sol est sableux. C'est rare, ici. Je me dis que cela ferait un beau piège à empreintes. Mais il n'y a rien. L'ours fréquente le secteur mais n'est pas probablement pas passé depuis des jours ou des semaines. Une empreinte, comme j'aimerais au moins voir une empreinte !

Le sentier se perd dans la pelouse et la lande au sortir de la forêt. Après un passage dans des broussailles, je trouve la cabane où je compte passer la nuit. J'y laisse mes affaires et m'en vais parcourir le vallon. Je fais mes relevés tout le reste de la journée. Un coup de jumelles pendant le pique-nique. Rien, évidemment. Dans l'après-midi, mon chien flaire une odeur. Je le vois partir renifler quelque chose au sol. Je m'approche. Une vieille carcasse de brebis. Le troupeau est assez loin pourtant. Transportée jusqu'ici. Après tout, ce n'est pas la première fois. Des carcasses de bétail, plus ou moins entières, il n'en manque pas. Partout où il y a des troupeaux. Mon chien Pyros (eh oui !) a toujours un os à se mettre sous la dent. Mais, ici, je sais que ça pourrait être l'ours. Ou un chien errant ?

« Je reconnais les longs poils fins et onduleux. L'arbre est griffé, frotté. »

Vers la fin de l'après-midi, le ciel se couvre, ça sent l'orage. Je décide de regagner la cabane. J'installe mon couchage.
Finalement, l'orage ne vient pas. Les cumulus se dégonflent. Seules les crêtes restent encombrées de nuages. Le soleil du soir éclaire une partie des versants. C'est alors le moment de prendre le temps d'observer la montagne. C'est l'heure des isards, des chevreuils. Parfois des renards. Le temps où, plus encore, je rêve de l'ours. Surtout dans ces vallées où je le sais présent. Je l'imagine au loin sortir de la forêt ou, sur le versant d'en face, manger des myrtilles. Comme sur ces photos et ces vidéos qu'on trouve sur internet. Comme dans les récits d'Yves Salingue.

Rien. Tout est bien calme. Je suis vraiment fatigué. Je vais manger.

© Julien Aït El Mekki

En fait, je ne veux pas tarder à me coucher. J'ai prévu demain de prospecter un autre vallon, raide, avec une ascension de presque 1000 m. Il faut que je sois en forme.

Le soir tombe. Allez, un dernier coup de jumelles avant d'aller me coucher. Parce que je suis chez l'ours et qu'il ne fait pas encore nuit. Qui sait. Je monte à quelques mètres au-dessus de la cabane pour avoir une vue dégagée. Les yeux dans mes jumelles, je scrute attentivement les pelouses, la lande ; je fais le tour des bosquets, longe la lisière près du sentier aux poils. Le vallon de l'ouest d'abord. Rien, hormis un isard solitaire paissant paisiblement sous une barre rocheuse. Alors je me tourne vers l'est, replace mes jumelles.

En un instant, je le vois ! Là-bas, au pied de la falaise, près d'un petit éboulis. C'est lui, c'est lui !!! J'y crois pas, c'est bien lui ! Je tressaille d'émotion. Impossible ! Alors je dis à mon chien : « Pyros, c'est un ours, c'est un ours là-bas !!! ». Le chien me regarde, il n'a rien remarqué, ne comprend pas. Mais il fallait que je dise ces mots, que j'articule ce fait : je vois un ours. J'en ai les larmes aux yeux. Comme dans mes rêves, il est là.
Il est loin, de l'autre côté du vallon. Il ne m'a pas vu, pas senti. Il vit sa vie d'ours et c'est ainsi que je voulais le voir.

J'essaie de me calmer. Il ne bouge pas trop, baisse la tête, regarde la montagne. J'ai mon appareil photo, je vise. Il fait déjà sombre, c'est loin. La photo sera affreuse, peu importe, il faut que je capte ce moment. J'en fais deux. Puis je reprends les jumelles. Il reste près de l'éboulis. Alors je prends le temps de faire quelques réglages sur l'appareil pour avoir une image qui ressemble, un peu, à ce que je vois. Pour moi et pour tous ceux à qui je pense à cet instant. Et parce que je veux être sûr, demain, que je n'ai pas halluciné.

Il se déplace, descend quelques mètres, lentement, puis avance vers la droite dans sa démarche d'ours. Je savoure ce moment. Je tremble encore comme une feuille. Dans ma tête, je le décris. Il a les oreilles, la bosse et l'arrière-train sombre. Le dos, les épaules sont clairs, gris-fauve. Je vois ses yeux sombres lorsqu'il lève la tête. Ni collier, ni boucle à l'oreille. Il est tellement beau. Sauvage. L'ours est là, dans mes Pyrénées ariégeoises.
Je baisse les jumelles. Je veux le voir dans sa montagne, à l'œil nu. Il est là-bas. Je le vois.

Jumelles. Il continue de marcher dans la

« La photo sera affreuse, peu importe, il faut que je capte ce moment. »

lande, remonte le versant. Va-t-il gravir le couloir entre les deux falaises pour passer dans le vallon qui est derrière ? Non, il redescend, puis se dirige à nouveau vers la droite. Une crête arborée me surplombe ; s'il continue par là je vais le perdre.

L'ours rentre dans un buisson à peine plus gros que lui et y disparaît.
J'en profite pour me déplacer, descendre de quelques mètres vers la cabane pour pouvoir le suivre s'il décide de continuer dans cette direction.
En moins de 10 secondes, je suis plus bas. Je remets le buisson dans les jumelles. Je ne vois rien. A-t-il bougé le temps que je gagne mon nouveau point d'observation ? Mais j'ai été si vite ! Je scrute les environs du buisson. Rien. C'est pas vrai, j'ai réussi à le perdre ?!
Plusieurs minutes passent. La lumière décline, ma vision se brouille. Tiens, là ? Non, une pierre. Je ne vois plus que des blocs gris et sombres, immobiles.
Je regarde encore ce fichu buisson. Puis tout autour, puis tout le versant. Je veux le voir ! Je veux le voir encore…

C'est fini.

Il fait presque nuit. Un merle crie, puis un autre. Des chauves-souris volent au-dessus de moi. Le ciel sombre, le bruit des cascades au loin, le chant des sauterelles et la montagne.

Alors je rentre dans la cabane et j'écris. Tout tremblant encore, je veux écrire quelques mots, à chaud, sur cette rencontre tant espérée qui vient d'avoir lieu.
Je dors chez lui, ce soir. Enfin, j'essaie de dormir ! Après une telle émotion, difficile

Piège à poils © Julien Aït El Mekki

de fermer l'œil. Je le revois, revis ces quelques minutes hors du temps. Je finis par m'endormir et je rêve d'ours. Je me réveille à l'aube. Les yeux à peine ouverts, j'allume mon appareil photo. La luminosité de l'écran m'éblouit et, pendant une seconde, je ne le trouve pas sur la photo ! Evidemment, ce n'était qu'un songe… Mais non, il est là, au milieu !

Je grignote quelques biscuits, je sors. Le jour se lève à peine. Jumelles, appareil photo. Je scrute à nouveau la montagne de l'ours. Puis le soleil apparaît au-dessus de la crête, inondant le paysage. Il est temps de ranger et de partir. Mais très bientôt, je serai là à nouveau, c'est sûr.

J'ai vu l'ours. Chez lui, chez moi. Je n'étais pas là pour lui, pas cette fois. Mais il était là. J'ai donc eu moi aussi cette chance et je le réalise encore à peine. J'en ressens une immense gratitude.🐾

LE LOUP

L'augmentation de la pénétration humaine et ses effets négatifs constituent la principale menace pour la survie du loup d'Éthiopie.

La riche et dense communauté de rongeurs de l'étage afro-alpin permet la cohabitation du loup et d'un assemblage unique de 25 espèces de rapaces (ici un aigle des steppes).

D'ETHIOPIE,

espèce emblématique d'un milieu original et canidé le plus rare du monde

Texte : Michel Clouet
Photos : Claude Barrau

Les coussinets d'armoise donnent à la steppe une teinte bleutée. Une buse à queue rousse vient de se poser sur une lobélie géante. Entre les bouquets de kniphofias aux fleurs jaune et rouge, une foule de rongeurs s'active. Ce milieu si particulier est l'étage afro-alpin, le domaine du canidé le plus rare du monde, le loup d'Éthiopie (*Canis simiensis*).

Espèce endémique de ces habitats montagnards les plus étendus du continent africain, il serait issu de l'évolution d'un ancêtre eurasiatique ayant colonisé cette partie orientale de l'Afrique au cours de l'une des dernières périodes glaciaires du Pléistocène, il y a environ 100 000 ans. À la même époque, émergeait sur ces hautes terres une riche communauté de rongeurs, avec une majorité d'espèces endémiques qui allaient devenir les proies quasi-exclusives de ce nouveau loup. Cet écosystème s'est ensuite fragmenté suite au réchauffement du climat, isolant des populations de loups dans des îlots montagnards au nord, au centre et au sud de l'Éthiopie, de part et d'autre de la grande faille du Rift est-africain.

C'est dans les massifs méridionaux, entre 3000 et 4000 mètres d'altitude, dans les monts Balé, que les loups sont encore les plus nombreux. C'est là que nous les avions observés la première fois dans les années 90 lors de missions ornithologiques qui nous ont permis entre autres de découvrir une population relictuelle d'aigles royaux, témoin elle aussi des mouvements de la faune paléarctique vers l'Afrique lors des épisodes glaciaires.

Une histoire récente chaotique

Les effectifs actuels du loup d'Éthiopie sont estimés à moins de 450 individus répartis en six noyaux, alors que deux petites populations des massifs du nord ont disparu au cours des 20 dernières années suite à l'altération du milieu consécutif à la pénétration humaine. Peu étendu en superficie, l'habitat afro-alpin du loup est soumis à une forte pression anthropique qui ne cesse d'augmenter. Les espaces montagnards, y compris et surtout dans les zones protégées, sont colonisés par les cultivateurs et les éleveurs qui réduisent et surexploitent un milieu original riche en espèces endémiques.

Aux risques de l'évolution naturelle de populations isolées aux effectifs peu nombreux, s'ajoutent donc une réduction des territoires de chasse, une concurrence des herbivores domestiques vis-à-vis des colonies de rongeurs et surtout la transmission par les chiens de diverses pathologies au premier rang desquelles la rage. Dans la vallée de la rivière Web, qui constitue l'habitat optimal du loup dans le parc national du mont Balé, au cours des années 2003 et 2008, jusqu'à 75% des loups sont morts enragés.

C'est grâce à un programme de conservation (Ethiopian Wolf Conservation Programme, EWCP) qui a débuté en 1988 à l'initiative de Claudio Sillero-Zubiri, pionnier et spécialiste de l'espèce, que les campagnes de vaccination des chiens et des loups ont permis une restauration partielle des effectifs.

Une vie de loup

Les principales études sur l'écologie, les comportements sociaux et la dynamique des populations de loups d'Éthiopie furent réalisées dans les monts Balé.

Tous les secteurs au dessus de 3000m d'altitude abritant une forte biomasse de rongeurs sont ou étaient occupés par une meute comptant en moyenne six individus adultes ou subadultes sur une superficie d'environ 6 km².
La meute est très hiérarchisée et défend un territoire qu'elle parcourt au petit matin, en marquant ses limites avant de se disperser. Les loups sont des chasseurs diurnes et solitaires. Les rats-taupes géants et trois espèces de rats de prairie diurnes constituent 95% des proies. La biomasse des rongeurs endémiques de l'étage afro-alpin peut atteindre l'équivalent de celle des grands ongulés dans les savanes est-africaines.

Les accouplements entre mâle et femelle dominants ont lieu d'août à novembre (à la fin de la saison des pluies), les naissances entre octobre et janvier. Après 3 à 4 semaines passées à l'abri, de deux à sept jeunes, le plus souvent six, sortent de la tanière. Tous les membres de la meute aident à l'élevage de la portée de la femelle dominante, gardant la tanière, régurgitant ou apportant les proies pour les jeunes qui sont nourris jusqu'à l'âge de six mois. Entre un et deux ans, ils quittent la meute (les femelles plus tôt que les mâles).

Un avenir meilleur ?

Lors de notre dernier séjour dans le parc national du mont Balé en février et mars 2014, nous avons revu des loups nombreux et en bonne santé. Les membres du EWCP semblaient plutôt satisfaits. Mais partout dans le parc, des troupeaux, des signes de surpâturage, de nouveaux villages…

La population de loups des monts Balé a fait preuve d'une belle résilience après l'effondrement de ses effectifs suite aux atteintes de la rage. Mais à force d'amputer son habitat, d'altérer la qualité de ses territoires, de laisser les chiens domestiques venir à son contact, quel sera l'avenir de cette espèce très spécialisée et hautement vulnérable ? Un ambitieux programme de conservation a été réactualisé en 2011 (IUCN/SSC Canid Specialist Group) mais sans une volonté politique forte de faire appliquer les mesures de protection du milieu dans les parcs nationaux et avant tout de limiter les effets négatifs de la pénétration humaine, le sursis sera de courte durée.

Bibliographie disponible sur demande auprès de gazette@ferus.org.

Erratum

Dans la *Gazette* n° 53, p. 27, c'est le chevreuil et non pas le cerf qui est concerné par des tableaux de chasse annuels de plus d'un million d'animaux en Allemagne. En revanche, ce sont bien 50 à 60 000 cerfs qui sont tués chaque année en France. Toutes nos excuses et merci à Gilles P. pour sa vigilance.

A découper ou photocopier

Cotisations et abonnements 2015

Les cotisations s'entendent pour l'année civile au moment de la souscription. Toutes les cotisations (sauf l'adhésion simple) comprennent l'abonnement gratuit à notre revue trimestrielle *La Gazette des Grands Prédateurs*.
L'abonnement gratuit débute au numéro qui paraît après la souscription d'adhésion.
66 % de vos cotisations et de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
CP : ..... Ville : ..... Tél : .....
Courriel : .....@.....
Profession : ..... Signature :
Fait le ...../...../.....

- ***Je souhaite devenir adhérent de FERUS, je choisis l' adhésion annuelle (☐ chèque ou ☐ prélèvement automatique)***

☐ **Adhésion simple** : ..... **15 €**
☐ **Adhésion membre actif tarif réduit** (- de 18 ans, chômeurs, étudiants) : ..... **20 €**
☐ **Adhésion membre actif** : ..... **30 €**
☐ **Adhésion familiale** (plusieurs membres, 1 seule adresse) : ..... **37 €**
☐ **Collectivités, associations** : ..... **37 €**
☐ **Abonnement seul à la gazette des grands prédateurs** (4 numéros) : ..... **26 €**

- ***Je souhaite devenir adhérent membre bienfaiteur de FERUS*** (toute cotisation annuelle supérieure à 37 €)

Je donne (par chèque) ..... **€**
Je donne (par prélèvement automatique) ..... **€** ☐ tous les mois ☐ tous les 3 mois ☐ tous les 6 mois ☐ tous les ans

À renvoyer à FERUS, BP 80 114, 13718 Allauch cedex

Avec le prélèvement automatique, soutenez FERUS dans la durée !

(interruption sur simple demande / valable aussi pour l'étranger)

Si vous choisissez le prélèvement automatique, merci de remplir et de renvoyer également cette autorisation de prélèvement, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire au format BIC/IBAN.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez FERUS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de FERUS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA
FR94ZZZ622028

Désignation du titulaire du compte à débiter

Désignation du créancier
Association FERUS
BP 80114
13 718 Allauch cedex

Compte à débiter :
IBAN ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐
BIC ☐☐☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐☐

Référence unique du mandat : le numéro de la RUM vous sera communiqué avec votre confirmation de prélèvement par mail ou par courrier.

Fait le ...../...../..... A ..... Signature :

Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de nos adhérents. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées à l'usage exclusif de FERUS. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez vous adresser à l'association FERUS.

Chaque trimestre, un argument anti-loup est démonté

« Le loup, un problème pour la faune sauvage »

FAUX

© Pascal Mélan

Non, le loup ne fait pas disparaître « le gibier »

Comme tout prédateur naturel, le loup ne fait pas disparaître ses proies. Il régule les populations sauvages de cervidés sans pour autant les faire disparaître, sans quoi il disparaîtrait lui aussi. L'installation du loup fait réapparaître chez les ongulés un comportement de vigilance, comportement naturel d'une espèce-proie lorsque son prédateur est présent dans l'écosystème. Le loup disperse les ongulés, limitant ainsi les concentrations locales qui peuvent avoir un impact négatif sur les forêts*. Cette dispersion peut également limiter la propagation des maladies présentes chez les ongulés.

Les populations d'ongulés sauvages sont abondantes

La disparition des grands prédateurs et la gestion historique en faveur de la chasse de loisir ont permis une augmentation artificielle des populations d'ongulés sauvages. A tel point que depuis de nombreuses années, les quotas annuels d'animaux attribués pour la chasse ne sont presque jamais atteints.

Quelques chiffres

Il y a en France 1,5 millions de chevreuils, en augmentation, dont 500 000 tués par an à la chasse. 150 000 cerfs, en augmentation, dont 50 000 chassés par an. Un million de sangliers, en augmentation notamment suite aux lâchers et aux agrainages, dont 500 000 tués par an. Enfin 100 000 chamois et 30 000 isards, des effectifs ayant respectivement triplé et doublé en 25 ans malgré les 10% chassés par an.

Le cas du mouflon, animal exotique introduit

Le mouflon est un animal du Proche-Orient qui a été domestiqué, croisé et hybridé avant d'être introduit en Corse, puis à partir de 1949 sur le continent pour le loisir de la chasse. N'étant plus vraiment une espèce sauvage, il peut être une proie facile pour le loup car il est mal adapté aux déplacements dans la neige*. Néanmoins, sa population est en cours d'augmentation dans le Mercantour.

Oui, les loups mangent des ongulés sauvages

Le loup est un prédateur. En France, il capture essentiellement des chevreuils, des cerfs, des chamois, des isards, des mouflons et des sangliers*.

** Extraits tirés de « Loup. Pour en finir avec les contre-vérités sur le pastoralisme et sur la chasse », plaquette multi-associative. www.ferus.org, rubrique « Le loup / Documentation loup ».*

Laurent Geslin

Jura

Images extraites du livre de Laurent Geslin *Lynx, Regards croisés*,

- 160 p.
- 33 x 33 cm
- 39 € + frais de port.

En vente à la boutique de FERUS.